Imprimerie Commerciale, J. Pillet
Rédaction et Administration : à Martigny

N° 11 7me année Le N° 10 cts. 6 pages

Vendredi 8 février 1935

„LUY" le meilleur apéritif.

Le Rhône

Journal d'informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents
auprès de LA BALOISE, Compagnie d'assurances sur la vie
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

Abonnement : 6 mois fr. 3.40, un an fr. 6.80 (avec « Bulletin officiel », 6 mois fr. 5.40, 1 an fr. 10.80). Etranger : fr. 10.50 par an. Annonces : le mm., Valais 6 cts, Suisse 8 cts, Etranger 12 cts (la ligne a 36 mm. de larg.)
Réclames : Suisse 25 cts, Etranger 30 cts le millimètre (la ligne a 74 mm.). Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléph. N° 61.052. Ch. post. II c 52.

CIGARETTES
JOB
MARYLAND
60 centimes

Le site familier

Diplôme de 1er prix d'honneur aux Jeux floraux du Languedoc, 1935.

Vers toi je reviendrai parler du souvenir
Lorsque mon cœur lassé cherchera le repos
Et je resterai, là, paisible, les yeux clos,
Dans la douce clarté du jour qui va finir.

Le vieux clocher mettra son ombre autour de moi
Et le jeune bouleau chantera sur ma tête,
Tandis que l'horizon prendra son air de fête,
Vêtu de crépuscule et de pourpre de roi.

Et seul, je resterai m'appuyant au vieux mur
Dont la douce fraîcheur, s'imprégnant dans ma paume,
Chassera toute fièvre et sera comme un baume,
Glissant jusqu'à mon cœur, n'y laissant rien d'impur.

Tout le bruit de la plaine alors sera discret,
Il semblera lointain, léger comme un murmure.
Rien n'existera plus vraiment que la nature
Qui tout bas, à mon cœur, contera son secret.

Puis, dans le soir venu, la cloche chantera,
Doucement, doucement, pour apaiser ma peine,
Ma pauvre âme en priant redeviendra sereine
Et l'étoile de paix au ciel pur montera...

J'ai tant gravi de fois le paisible chemin
Qui me conduit là-haut, vers cette vieille église
Et sur le vieux mur gris je me suis tant assise,
Je connais chaque pierre où se pose ma main.

Pareil au roc puissant assailli par les flots,
Mon site familier ignore tout du monde
Et j'y trouve la paix lorsque l'orage gronde.
Seul, il garde secret, l'écho de mes sanglots.

Je suis venu vers lui lorsque mon cœur blessé
Portait le lourd fardeau des heures de souffrance.
Il sut verser en moi le baume d'espérance
D'où rejaillit soudain le bonheur du passé...

Vers toi je reviendrai parler du souvenir
Lorsque mon cœur lassé cherchera le repos
Et je resterai, là, paisible, les yeux clos,
Dans la douce clarté du jour qui doit finir.

ANILEC.

600 miliciens protègent de la fureur populaire le nègre géant Coyner accusé de cannibalisme

Les autorités de Cleveland (Mississipi) ont pris les dispositions les plus énergiques pour soustraire au lynchage le nègre géant Coyner qui doit être jugé pour le meurtre d'un homme et de sa femme, M. et Mrs Turner.

Le prévenu est accusé également de cannibalisme. L'indignation de la population est si violente qu'une force de 600 miliciens armés de baïonnettes et de mitrailleuses et munis de bombes lacrymogènes a été postée aux abords du palais de justice autour duquel des fils barbelés ont été dressés. Coyner, qui a été transporté de sa prison à la geôle qu'il occupe dans le palais de justice, a effectué le trajet dans une vagon blindé et sous la surveillance de 200 hommes de la milice sur le pied de guerre. Sur toute la longueur du parcours des patrouilles militaires avaient été placées pour protéger le convoi contre des attaques possibles de la population.

Moutarde Thomy

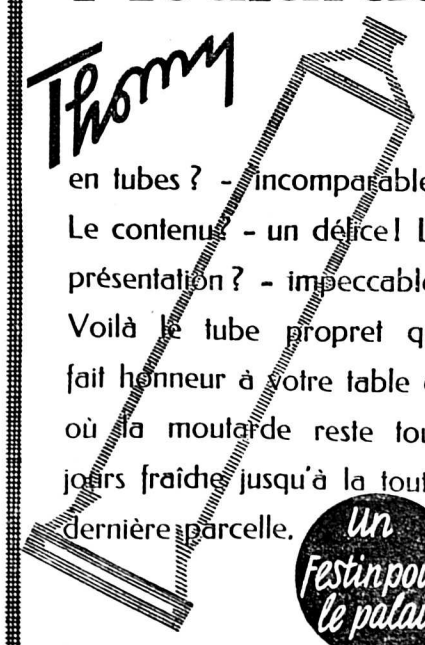

en tubes ? - incomparable ! Le contenu ? - un délice ! La présentation ? - impeccable ! Voilà le tube propret qui fait honneur à votre table et où la moutarde reste toujours fraîche jusqu'à la toute dernière parcelle.

Un festin pour le palais !

SE RESTREINDRE ?

Les temps sont durs. L'argent est toujours plus difficile à gagner, car dans maints endroits les occasions de travail se font rares et ceux qui ont la chance — une chance relative — de conserver leur emploi, ne reçoivent qu'une paie de misère.

Or, tout le monde : paysans, artisans, commerçants, se ressent de cette situation alarmante. Et personne ne sait comment y porter remède. Les palabres internationales, trop souvent dominées par l'intérêt particulier, intérêt de capitalistes en général, n'avancent pas le problème. Nous l'avons dit, ce ne seront pas non plus les mesures de déflation envisagées par nos pouvoirs publics qui sauveront la mise des pauvres gens de chez nous.

Pour eux, l'avenir est sombre, car les ressources diminuent à un rythme accéléré ; il est des dépenses par contre qui ne font que s'accroître de jour en jour. Signalons en particulier les impôts de toute nature, directs et indirects, qui pèsent lourdement sur les épaules des gens qui ne gagnent que misérablement leur vie.

Comment équilibrer un budget familial quand à une augmentation de dépenses correspond une diminution des recettes ? C'est un problème plus ardu encore et surtout plus urgent que la résolution de la quadrature du cercle. Si les paysans ne trouvent pas à vendre leurs produits, les ouvriers d'usine de leur côté touchent un salaire dérisoire de 90 fr. par quinzaine environ.

Par quel miracle peut-on subvenir à tous les besoins du ménage avec ce seul gagne-pain ? Comment payer le loyer, le chauffage, l'éclairage, les frais du docteur, les assurances diverses, l'habillement, les frais d'écolage pour les bambins, la nourriture et tout le reste, avec moins de 200 fr. par mois ?

Ce miracle ? Il ne s'accomplit pas du tout Car si l'on réussit malgré tout à rétablir l'équilibre budgétaire, c'est au prix de combien de souffrances et de privations ? Les enfants auront froid durant l'hiver, et tout le monde restera durant 365 jours par an avec le ventre à moitié vide.

La misère est grande dans tous les pays. Elle n'est que trop réelle chez nous aussi bien qu'elle s'affiche un peu moins peut-être qu'ailleurs. Malheureusement nos pouvoirs publics ne paraissent pas assez s'en soucier, eux qui parlent encore d'élever le taux des impôts et qui tardent à distribuer aux pauvres vieux les secours versés à cet effet par la Confédération.

Restreindre ses dépenses afin de pouvoir faire face à ses engagements ? Comment la chose est-elle possible quand on n'achète pas même le strict nécessaire ?

Que faire alors, encore une fois, quand on veut vivre malgré tout et remplir les obligations qu'impose le rôle de chef de famille ? Voyons s'il y a moyen de sortir de cette triste impasse.

Peut-être serait-il possible de vivre plus économiquement tout en vivant mieux qu'on ne le fait maintenant. Si le progrès s'est développé, dans nos campagnes, il faut bien reconnaître que l'alimentation, dans les milieux pauvres, n'est pas plus rationnelle qu'autrefois.

Sans doute, aujourd'hui la nourriture est plus variée ; mais est-elle meilleure et plus abondante que jadis ? C'est là une autre question. On achète beaucoup de denrées que l'on pourrait avantageusement remplacer par d'autres que l'on est à même de produire. Que ne peut-on pas faire, par exemple, avec de l'orge ? On se contente de le donner au bétail.

Sur quelles tables sert-on encore de ces soupes substantielles et savoureuses, tout à la fois, que savaient préparer nos grand'mères et que l'on consommait non seulement à midi, mais aussi le soir en lieu et place du café ? Nos estomacs sont-ils devenus si délicats qu'ils ne sauraient plus s'en accommoder ?

On ne fait pas non plus un usage suffisant des œufs dont nul n'ignore pourtant la haute valeur nutritive. Chaque ménagère devrait élever des poules qu'on peut laisser courir dans maints endroits, à la campagne, durant une partie de l'année, et qui, de ce fait, coûtent peu à nourrir. Sans doute, la vente des œufs n'est plus guère rémunératrice ; mais est-il donc absolument nécessaire de les vendre ? Avec des œufs, de la soupe et du pain on ne meurt déjà pas de faim. D'autant plus qu'il n'est pas difficile de cultiver quelques légumes : pommes de terre, choux, etc.

Et puis, pour l'utilisation des restes, chaque ménagère devrait engraisser un porc. On mangerait ainsi durant l'hiver des choux meilleurs et l'on varierait un peu les menus. Pourquoi ne garderait-on pas également une chèvre, dont le lait, malgré une saveur qui ne plaît pas à tout le monde, n'est jamais contaminé par les bacilles de la tuberculose ? La chèvre se nourrit de peu et il est souvent possible, même à la montagne, de la conduire sur les communaux durant neuf et parfois dix mois par an.

L'utilisation rationnelle des fruits permet aussi d'améliorer l'alimentation. Partout, jusque haut dans la montagne, on a planté des quantités d'arbres fruitiers. Or, si la vente des fruits devient difficile, il faut en consommer de plus grandes quantités. Riches en vitamines, les pommes et les poires constituent une nourriture précieuse qu'une ménagère diligente et intelligente sait préparer de bien des manières.

Vie difficile et pénible que nous imposent les temps présents. Si jusqu'à ce jour nous avons pu consacrer une partie de nos ressources aux plaisirs, il convient de prendre résolument le sécateur en main et d'émonder les branches gourmandes de notre budget.

Mais avouons que pour beaucoup d'entre nous les privations ont commencé depuis plusieurs années déjà.

Voyons donc, chacun chez nous, si par une alimentation plus saine et plus rationnelle et une vie plus réglée nous pouvons réaliser quelques économies. En aucun cas nous ne devrions réduire nos dépenses au détriment de la santé. Ces économies-là seraient bientôt la cause de nouvelles dépenses ; elles contribueraient à enlever les dernières lueurs de joie et d'espoir qui illuminent encore nos foyers, et la vie alors deviendrait impossible.

C. L...n.

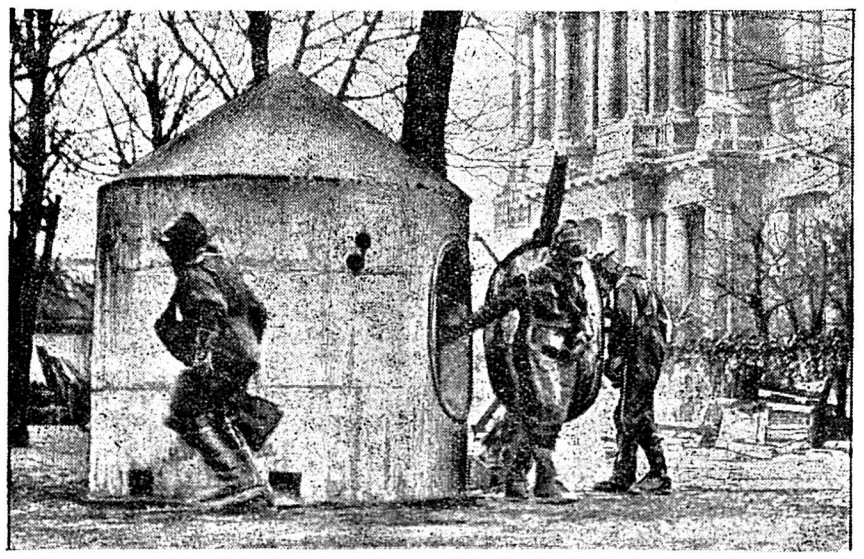

On a construit à Paris des abris transportables permettant de protéger les équipes volontaires de secours en cas d'attaques aériennes.

Sombre tableau

Les méfaits de la neige et des avalanches en Suisse et à l'étranger

Une terrible avalanche fait plusieurs morts dans le Praettigau

Mardi, à midi, une énorme avalanche s'est détachée du Koenikorn et a arraché sur son passage deux maisons et une écurie à St-Antoenien (Praettigau, Grisons). Six personnes ont été tuées. Ce village était depuis 3 jours coupé du reste du pays. Ce n'est que mercredi matin qu'on put rétablir les communications et qu'on apprit la nouvelle de la catastrophe.

Les habitants du village parvinrent à sauver les époux Thœny qui n'étaient que blessés. Par contre, leur fille fut retrouvée étouffée.

On signale comme disparue une femme âgée.

Dans la maison appartenant à la famille Futsch-Fautsch, **tous les membres de la famille ont été tués.** Ce sont le père, la mère et deux enfants en bas âge.

On travaille fiévreusement à déblayer les décombres afin de rechercher le corps de la personne qui était en visite chez les époux Thœny.

Mercredi à 16 heures, la première poste depuis trois jours a pu passer de St-Antoenien à Pani.

L'avalanche représentait une masse d'environ un kilomètre de largeur. Elle emporta en dévalant une partie de la forêt se trouvant sur son passage outre les deux maisons déjà mentionnées. Sept étables ont été détruites. Le foin de plusieurs meules a été dispersé et une scierie emportée sur une trentaine de mètres, pour être finalement réduite en un amas de ruines. Un cheval, une vingtaine de têtes de gros bétail et plusieurs pièces de petit bétail ont péri.

La neige dans le canton d'Appenzell

Alors que dans la plaine, la pluie n'a cessé de tomber et que dans le canton de Bâle-Campagne, des inondations se sont produites, les montagnes signalent une énorme chute de neige. Le canton d'Appenzell notamment annonce un à deux mètres de neige. A Kau, le lait n'a pu être livré pour cette raison aux locaux de coulage. La plupart des routes sont impraticables. A cela s'ajoute une tempête si violente qu'au Rotstein du Haut, un chalet d'armaillis a été emporté.

Dans le canton de Glaris

La neige a atteint jusqu'à 2 mètres sur les hauteurs et les pluies qui ont suivi ont provoqué des avalanches. Dans le Sernftal, deux avalanches ont obstrué la ligne de chemin de fer.

Elm est sans communication avec l'extérieur.

A Schwendi, une avalanche descendue du Glaernisch a détruit deux ponts.

A Langgenbach, deux avalanches sont arrivées près de la route et ont menacé des maisons d'habitation.

Des rescapés qui rentrent

Les touristes empêchés depuis samedi de quitter le Stoos près Schwyz, sont descendus mardi dans la vallée. Une colonne forte de 30 personnes est redescendue par Unterstoos jusqu'à Ried-Muottatal, en passant par les régions où les avalanches s'étaient abattues.

On retrouve les corps de deux élèves du gymnase de Winterthour

Deux hommes sont partis mardi pour le Gamsrugg, à la recherche des trois élèves du gymnase de Winterthour disparus. Ils découvrirent le corps d'un des disparus sur une arête du Kaeserugg. Il s'agissait du cadavre d'un des disparus, Stoerri, qui était sans skis.

Deux cents mètres plus bas, un deuxième corps, sans skis également, a été retrouvé mais il n'a pu être atteint.

Dans le Tyrol

Encore sept morts

De nombreuses avalanches se sont aussi abattues sur la région de Montafon (Tyrol), notamment à Gargellen, où deux immeubles ont été détruits. Dans l'un d'eux se trouvaient cinq personnes qui ont été tuées : l'épouse, la fille et le fils d'un fabricant de tricots, ainsi que deux touristes. En outre, deux jeunes filles ont été emportées et tuées par les avalanches. L'une d'elles est une demoiselle de St-Gall nommée Bider.

On n'avait jamais vu cela

Le record a été enregistré mercredi dans les chiffre des accidents, en Autriche. Outre les cinq victimes de Montafon, on enregistre la mort d'un skieur, d'un ouvrier, d'un domestique de campagne et d'un enfant. Au total, 17 habitations et quatre usines électriques ont été détruites. Enfin quinze personnes également ensevelies sous les avalanches ont pu être dégagées avant d'avoir cessé de vivre.

La route de Suisse est coupée

Un ouvrier a été tué par une avalanche descendue des recoins les plus reculés du Zillertal. Son corps n'a pas encore pu être retrouvé.

CLOSUIT & Cie
BANQUE DE MARTIGNY
MAISON FONDÉE EN 1871
SERVICE DE
Caisse d'Epargne
avec autorisation de l'Etat
TAUX : 3.50 %
Nos dépôts en caisse d'épargne sont intégralement garantis selon ordonnance cantonale de 1919
Prêts de Tirelires

Le cours de l'Inn a été obstrué pendant près de cinq heures à la frontière austro-suisse par une avalanche descendue du Piz Mondin. La route menant en Suisse est coupée.

La route fédérale conduisant de la vallée supérieure de l'Inn en Suisse a été si sérieusement mise à mal par les avalanches qu'elle sera complètement impraticable pendant une période prolongée. Le danger d'avalanche est sérieux dans l'Oetztal. Nombre de fermes ont dû être évacuées.

Délivrance des 60 skieurs bloqués en Autriche

Soixante skieurs qui avaient été bloqués pendant quarante-huit heures dans une cabane alpine, à Planerhutte (Styrie), ont été libérés. Ils sont sains et saufs.

En revanche, une avalanche qui a enseveli une ferme à Lessach, dans le Salzbourg, a fait deux victimes. Un fermier et sa fille ont été tués ; leurs cadavres, ainsi que ceux de quarante pièces de bétail, ont été retirés de la neige. Quant à la ferme, elle est complètement détruite.

Une autre avalanche de fond s'est détachée du flanc de la Nordkette et a enseveli jusqu'à la toiture d'une maison d'habitation, à Muehlau, faubourg d'Insbruck.

L'étable adjacente a été complètement rasée. Heureusement, la maison en question avait été évacuée à temps, sur l'ordre de la police.

Deux maisons avoisinantes furent également bloquées par les débris de l'avalanche qui charriait de nombreux arbres et des rocailles.

Une avalanche dans le Wurtemberg

Une avalanche a arraché à Christofshal la maison du garde forestier, ensevelissant sous les décombres les locataires de l'immeuble, à l'exception du fils, un jeune homme de vingt ans qui a été projeté au loin par le déplacement d'air. Il a été transporté à l'hôpital avec une fracture du crâne. Ses parents ont été trouvés morts dans leur lit. Comme ils ne portent pas de blessures graves, on en conclut qu'ils ont été étouffés.

Une patrouille de la Reichswehr disparaît dans les Alpes bavaroises

Une patrouille composée d'un sous-officier et de trois soldats de la Reichswehr, en route depuis lundi matin dans les Alpes bavaroises, a disparu. On craint qu'elle n'ait été surprise par une avalanche.

Des colonnes de secours sont à la recherche des disparus.

Le Rhin déborde ainsi que ses affluents

Le Rhin et ses affluents ont débordé en maints endroits. A Trèves, les eaux de la Moselle ont monté de 2 m. 37 et ont atteint le niveau de 3 m. 38. A Coblence, le Rhin a atteint 3 m. 45 et a monté de 6 centimètres par heure.

Dans la Forêt-Noire, la fonte des neiges a transformé de nombreux cours d'eau en véritables torrents. Les communications sont en partie coupées.

Le Neckar a monté de 3 m. 21 et a atteint un niveau de 6 m. 30.

Rupture d'une digue

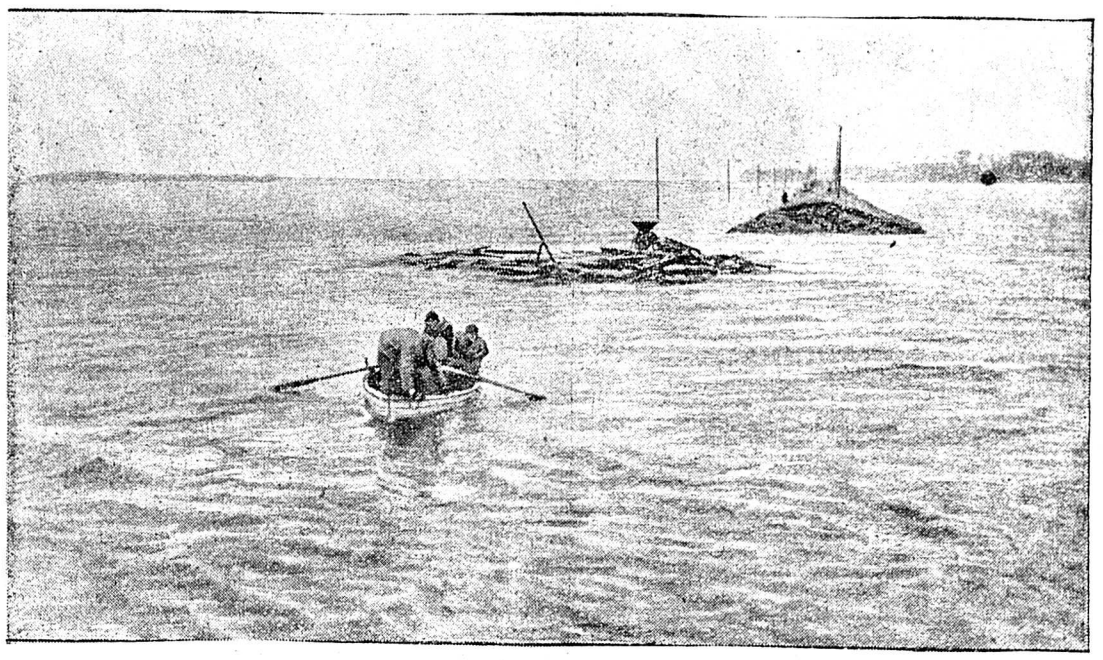

Le mauvais temps de ces derniers jours a fait de grands dégâts, surtout au Danemark. Près de Nyköbing, lors d'une violente tempête, une digue s'est rompue sur une longueur de 100 mètres. Une grande partie de la région a été inondée.

LES SPORTS

LE SKI

Les championnats de France à Chamonix

Les 24mes championnats de France qui se déroulent à Chamonix ont débuté hier par la course de fond de 18 kilomètres. Deux cents concurrents étaient présents aux départs. Cette épreuve s'est disputée dans d'excellentes conditions, l'état de la neige étant satisfaisant. Steuri, champion suisse, s'est classé 6me avec le temps de 1 h. 25 min. 12 sec.

Voici les principaux résultats : 1. Ercellio-Ramella (Italie), 1 h. 20 min. 44 sec. ; 2. R. Gindre (France), 1 h. 22 min. 35,4 sec. ; 3. Crettin (France), 1 h. 23,4 min. ; 4. Angelo Casari (Italie), 1 h. 23 min. 59,4 sec., 5. Berthet (France), 1 h. 24 min. 44,4 sec. ; 6. Fritz Steuri (Suisse), 1 h. 25 min. 12 sec. ; 7. Mure-Rabau (France), 1 h. 25 min. 21,8 sec. ; 38me. Max Hauswirth, Lausanne ; 39me. Camille Hugon, Trient.

A l'issue de la première journée, les concurrents suisses conservent toutes leurs chances et leurs prétentions à la victoire finale restent intactes. En effet, la course de fond, spécialité qui leur procurait de multiples appréhensions, ne les a pas trop handicapés. Fritz Steuri, qui a terminé à moins de 3 minutes de Gindre, doit nettement distancer les Jurassiens en descente et prendre dès demain la tête du classement général. Il apparaît en tout cas comme le probable successeur d'Elias Julen et von Allmen au championnat de France. Un beau doublé en perspective pour le représentant de Grindelwald.

Le concours de ski de Finhaut

Voici les principaux résultats du concours de ski organisé dimanche par le ski-club de Finhaut-Trient :

Course de fond : 1. Léon Gay-Crosier, Trient, 1 h. 2' 44" ; 2. Henri Gay-Crosier, Trient, 1 h. 3' 54" ; 3. Camille Hugon, Trient, 1 h. 5' 35" , 4. René Gay-Crosier, Trient, 1 h. 8' 02" ; 5. Ulysse Frasseren, Trient, 1 h. 8' 32" ; 6. Eugène Lugon, Finhaut, 1 h. 10' 43" ; 7. André Gay-Crosier, Trient, 1 h. 12' 12" ; 8. Aimé Lugon-Moulin, Finhaut, 1 h. 12' 51".

Juniors : 1. Sylvain Gay-Crosier, Trient, 51' 50" ; 2. Elie Coquoz, Salvan, 54' 09" ; 3. Gilbert Lugon-Moulin, Finhaut, 54' 32" ; 4. Emmanuel Lonfat, Finhaut, 55' 39" ; 5. Julot Gay-Crosier, Trient, 57' 30" ; 6. René Lugon-Moulin, Giétroz, 58' 58".

Course de descente, seniors : 1. Hugon Camille, Trient, 4' 55" ; 2. Lugon-Moulin Léonce, Finhaut, 5' 10" ; 3. Gay-Crosier André, Trient, 5' 13" ; 4. Gay-Crosier Henri et Léon, Trient, 5' 17" ; 6. Goumand Hilaire, Finhaut, 5' 31" ; 7. Hugon André, Finhaut, 5' 36" ; 8. Gay-Crosier René, Trient, 5' 40" ; 9. Lugon-Moulin Aimé, Finhaut, 5' 45" ; 10. Frasseren Ulysse, Trient, 6' 04" ; 11. Cappi Pierre, Trient 6' 15" ; 12. Vouiloz René, Finhaut, 6' 16" ; 13. Lugon Eugène, Finhaut, 6' 26".

Juniors : 1. Emmanuel Lonfat, Finhaut, 5' 13" ; 2. Charles Lugon-Moulin, Finhaut, 5' 35" ; 3. Lugon-Moulin Gilbert, Finhaut, 5' 35" ; 4. Gay-Crosier Julot, Trient, 6' 03" ; 5. Lugon-Moulin René, Finhaut, 6' 45".

Course de slalom, seniors : 1. Hugon Camille, Trient, 1' 11" ; 2. Lugon-Moulin Léonce, Finhaut, 1' 20" ; 3. Gay-Crosier Henri, Trient, 1' 22" ; 4. Gay-Crosier René, Trient, 1' 24" ; 5. Hugon André, Finhaut, 1' 27" ; 6. Frasseren Ulysse, Trient, 1' 37" ; 7. Gay-Crosier André, Trient, 1' 40".

Hors-concours : 1. Gay-des-Combes Marc, Finhaut, 1' 18".

Juniors : 1. Lonfat Emmanuel, Finhaut, 1' 13" ; 2. Lugon-Moulin René, Finhaut, 1' 20" ; 3. Gay-Crosier Julot, Trient, 1' 26" ; 4. Lugon-Moulin Gilbert, Finhaut, 1' 36".

Concours de saut, seniors : 1. Gay-Crosier Henri, Trient, note 142.86 (plus long saut 23 m.) ; 2. Hugon Camille, Trient, 137.70 (23) ; 3. Lugon Eugène, Finhaut, 131.10 (24) ; 4. Vouilloz Alphonse, Finhaut, 128.50 (27) ; 5. Gay-Crosier Léon, Finhaut, 127.80 (20) ; 6. Lugon-Moulin Aimé, Finhaut, 122.10 (18) ; 7. Lugon-Moulin Léonce, Finhaut, 117.30 (23).

Juniors : 1. Lugon-Moulin Charles, Finhaut, 144.30 (27) ; 2. Lonfat Emmanuel, Finhaut, 138.30 (27) ; 3. Gay-Crosier Julot, Trient, 131.60 (22) ; 4. Lugon-Moulin Gilbert, Finhaut, 118.80 (19).

Classement combiné, seniors : 1. Hugon Camille, Trient, 115.87 points ; 2. Gay-Crosier Henri, Trient, 118.53 points.

Juniors : 1. Lonfat Emmanuel, Finhaut, 124.15 pts ; 2. Gay-Crosier Julot, Trient, 167.49 ; 3. Lugon-Moulin Gilbert, Finhaut, 167.68.

... et celui du Val Ferret

Course de fond, seniors : 1. Lugon Marcellin, Martigny-Combe, 1 h. 15' 29" ; 2. Davoli Marius, Val Ferret, 1 h. 16' 30" ; 3. Gay Ulrich, Martigny-Combe, 1 h. 18' 30" ; 4. Pellouchoud Henri, Champex, 1 h. 19' 1" ; 5. Cretton Raymond, Martigny-Combe, 1 h. 21' 02" ; 6. Vernay Marius, Val Ferret, 1 h. 21' 59" ; 7. Tissières Paul, Champex, 1 h. 22' 07 ; 8. Droz Henri, Val Ferret, 1 h. 22' 15" ; 9. Rouiller Charles, Martigny-Combe, 1 h. 23' 30" ; 10. Thétaz Marcellin, Val Ferret, 1 h. 23' 31" ; 11. Schers Maurice, Champex ; 12. Rausis Emile, Champex ; 13. Sarrasin Henri, Val Ferret ; 14. Rausis Maurice, Champex ; 15. Duay Julien, Val Ferret ; 16. Saudan Marcel, Martigny-Combe ; 17. Rausis Joseph, Val Ferret ; 18. Biselx André, Champex ; 19. Thétaz Maurice, Val Ferret ; 20. Vernay Cyrille, Val Ferret.

Course de fond, vétérans : 1. Tissières Paul, Champex ; 2. Rausis Emile, Champex ; 3. Rausis Maurice, Champex ; 4. Rausis Joseph, Val Ferret ; 5. Vernay Cyrille, Val Ferret ; 6. Rossier Pierre, Val Ferret.

Course de vitesse (25 participants) : 1. Cretton Paul, Champex, 31" ; 2. Gay Ulrich, Martigny-Combe, 40" ; 3. Rausis Emile, Champex, 43" ; 4. Pellouchoud Henri, Champex, 46" ; 5. Biselx André, Champex, 47" ; ex-aequo Vernay Cyrille, Val Ferret.

Classement par équipes : 1. Martigny-Combe, 5 h. 18' 34" (cette équipe remporte le challenge Val Ferret) ; 2. Ferret I, 5 h. 24' 15" ; 3. Champex, 5 h. 29' 52" ; 4. Ferret II.

Le concours de Nendaz

Voici les principaux résultats du concours des 2 et 3 février à Nendaz :

Course de fond, 15 km. : 1. Théoduloz Lucien, Nendaz, 1 h. 14' 42" ; 2. Bourban Louis, Nendaz, 1 h. 21' 56" ; 3. Fournier Lucien, Nendaz, 1 h. 25' 08" ; 4. Délèze Alfred, Nendaz, 1 h. 25' 45" ; 5. Pralong Emile, St-Martin, 1 h. 25' 55" ; 6. Quinodoz Martin, St-Martin, 1 h. 26' 06".

Course de descente, 5 km. : 1. Bourban Louis, Nendaz, 5' 51,6" ; 2. Beytrison Maurice, St-Martin, 6' 24" ; 3. Theytaz Louis, Sion, 6' 24,6" ; 4. Theytaz Cyrille, Sion, 6' 37,8".

Slalom : 1. Pralong Emile et Beytrison Mce, St-Martin, ex-aequo, 1' 04" ; 2. Bourban Louis, Nendaz, 1' 06" ; 3. Fragnières Célestin, Veysonnaz, 1' 6,4".

Lucien Théoduloz a gagné les 2 challenges, soit le challenge fond offert par les cafetiers d'Haute-Nendaz, et le challenge du Ski-Club Nendaz, combiné fond et descente.

VALAIS

Vignerons et amis du vigneron signez en masse !

Les listes de l'initiative contre l'impôt injuste sur nos vins sont en circulation.

Nous rappelons que le délai imparti pour la récolte des signatures expire le 15 février courant.

Qu'on signe donc immédiatement et que personne ne manque.

Il faut que notre canton apporte un chiffre éloquent de voix protestataires.

Pour la cause du vignoble, pour notre pays, signons en masse !

Bagnes. — Nécrologie.

On a enseveli mardi Mme Veuve Etienne Gard, mère de M. Marcel Gard, avocat et député à Sierre.

M. Gard venait de perdre il y a moins d'un mois sa sœur, Mme Jeanne Rossier, et aujourd'hui c'est sa mère qui s'en va à l'âge de 72 ans.

Nous lui présentons en particulier ainsi qu'aux familles affligées, nos sincères condoléances dans les grands deuils successifs qui les frappent.

Les procès

Mercredi se sont déroulés devant le Tribunal cantonal les débats du procès que M. Ed. Bille, peintre, a intenté contre le «Courrier de Sion» à propos d'un article paru dans ce journal qui, paraît-il, n'encensait pas précisément les œuvres artistiques du peintre moderne M. Bille. Ce dernier était défendu par l'avocat Crittin, tandis que l'avocat Jean-Jérôme Roten de Savièse défendait le « Courrier ».

* * *

Le 26 février auront lieu au Tribunal fédéral les débats du procès intenté par le conseiller d'Etat Pitteloud contre le « Courrier de Sion ».

On sait que ce dernier avait recouru contre la décision du « Tribunal cantonal » qui l'avait condamné à 5000 fr. d'indemnités à verser à M. Pitteloud.

Vol à Savièse

La « Feuille d'Avis de Sion » annonce qu'un vol a été commis lundi soir à Granois (Savièse), dans la villa de M. Julien Debons.

Les cambrioleurs se sont introduits dans la cave, ont coupé les crins du garde-manger et se sont emparés de plusieurs pièces de fromage. Les malandrins ont pu s'enfuir sans être reconnus.

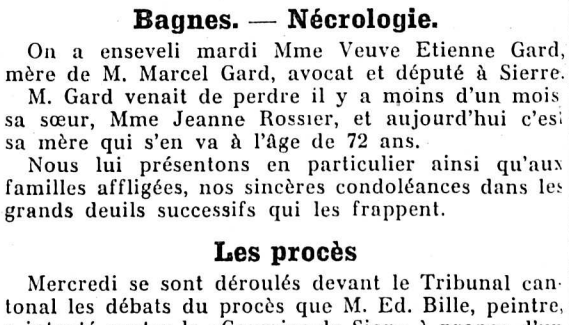

MARTIGNY

Un qui l'échappe belle

Mardi soir, en gare de Martigny, à 19 h. 24, un voyageur qui prenait le train se dirigeant sur Sion voulut monter sur le convoi alors que celui-ci était déjà en marche. Ayant échoué dans sa tentative, on crut un moment que l'imprudent allait subir le même sort que feu M. le conseiller d'Etat Walpen, le mercredi 30 septembre 1931, qui passa sous le train dans les mêmes circonstances, et aux mêmes heures, en notre gare. Fort heureusement pour le voyageur de mardi, une personne se trouvant dans le compartiment s'élança à son secours et l'aida à se hisser sur la plateforme, cependant que le chef de gare réussissait par des signaux répétés à faire ralentir le train. Mais on peut dire que l'alerte fut vive et les spectateurs de l'incident ont vécu un instant d'émotion.

En voilà un qui l'a échappé belle, et on ne pourra jamais assez blâmer ces inconséquents qui bravent la mort avec une si grande insouciance. Si un train est manqué le soir, il y a toujours possibilité de parvenir à destination le lendemain ou s'y faire conduire par un autre moyen de transport, mais si l'accident fatal est arrivé... il est trop tard.

Il nous semble, d'autre part, que les C. F. F. seraient bien inspirés en plaçant une bonne lumière sur le quai des troisième et quatrième voies. Elle rendrait un très grand service aux usagers de leurs convois et en même temps, dans des cas comme celui mentionné ci-dessus, elle permettrait au mécanicien de se rendre compte de ce qui se passe au moment du départ.

Fanfare Municipale, Martigny-Bourg

La Fanfare offrira à ses membres honoraires, passifs et invités son concert annuel à la Grande Salle communale, le samedi 9 février, avec le programme suivant, sous la direction de M. L. Nicolay :

1. **Marche de Rienzi** . . . . . Wagner
2. **Ouverture de la Dame de Pique** Suppé
3. **Première suite de l'Arlésienne** . Bizet
4. **Fantaisie sur Paillasse** . . . . Leoncavallo
5. **Les Lupercales** (Poème symph.) André Wormser

Ce concert comprend des œuvres de caractères très divers et il nous serait difficile de mentionner ici une notice pour chacune d'elle. Il nous plaît toutefois de signaler les « Lupercales » d'André Wormser (1851-1926). Ce poème du célèbre auteur français est tiré des œuvres de Plutarque, historien grec du Ier siècle. C'est la description des fêtes annuelles, licencieuses et grossières, célébrées à Rome en l'honneur du dieu Pan. Les Luperques, prêtres païens chargés des festivités, armés de fouets de cuir blanc, parcouraient les rues dans une course rapide en flagellant tous ceux qu'ils rencontraient. De temps à autre, des processions de prêtres et des Vestales traversaient la ville en psalmodiant pour aller accomplir des sacrifices, mais bientôt après le désordre reprenait de plus violent et plus effréné.

La seconde partie de la soirée comprend une pièce en un acte d'Henri Duvernois : **« Le Professeur »**, avec le gracieux concours du « Masque ».

Les « Rythm-Magniacs » de Genève, merveilleux ensemble de cinq musiciens, conduira le bal qui clôturera cette soirée.

La Fanfare, fidèle à une vieille tradition, réserve cette soirée à ses invités et avise le public qu'un contrôle sévère sera fait à l'entrée.

Le Comité.

Fêtes du Carnaval 1935

La date des fêtes du Carnaval 1935 approche « à petits pas », comme dit la chanson. Les Commissions sont en pleine activité. Le Comité a eu le plaisir d'enregistrer déjà de nombreuses inscriptions pour la participation de chars et de groupes. La plupart des sociétés locales et plusieurs maisons de commerce ont commencé leurs préparatifs. Le Comité espère que les personnes et groupements qui ne voudront pas être en retard s'inscriront immédiatement auprès de M. Ch.-Marie Morand, président de la commission du cortège.

La Commission du journal **« La Bise »** remercie les personnes qui lui ont déjà fait parvenir quelques blagues spirituelles. Elle invite encore une fois tout le monde à collaborer à sa rédaction et à lui faire parvenir **pour le 25 février au plus tard,** tous les faits d'allure comique et humoristique susceptibles d'être relatés. La Commission compte sur de nombreux envois et rappelle que le journal comprendra 4 rubriques concernant Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Croix et Martigny-Bâtiaz.

D'avance merci et que personne ne soit en retard !

Le Comité d'organisation.

La troupe du Théâtre de Lausanne à Martigny

La troupe du Théâtre municipal de Lausanne, qui n'est pas encore venue, cette année, à Martigny, nous annonce un spectacle pour le 22 février. Elle viendra nous jouer une pièce extrêmement amusante, qui s'intitule **« La Fleur d'oranger ».** C'est une pièce très gaie, de bon goût, fine et plaisante et qui déride les plus moroses. Les situations les plus gaies, les plus drôles se donnent libre cours pendant ces trois actes. L'interprétation, comme toujours excellente, verra la troupe de Lausanne au complet. Il faut espérer que la salle sera bondée. Nous tenons à aviser le public dès maintenant, pour qu'il puisse prendre ses dispositions.

A l'occasion du championnat de France de ski à Chamonix, prix spéciaux sur le chemin de fer Martigny-Chamonix

Le championnat de France de ski à Chamonix a débuté jeudi et se terminera dimanche.

Les personnes qui désirent se rendre à Chamonix peuvent s'adresser au bureau du Martigny-Châtelard à Martigny, qui établira à cette occasion des prix réduits et donnera tous les renseignements nécessaires. De Vallorcine à Montroc ou à Argentières, la traversée doit se faire en skis ou à pied.

Noces d'or

Les époux M. et Mme Alexandre Giroud viennent de fêter le cinquantenaire de leur mariage.

Nos bons vœux aux jubilaires.

Collège Ste-Marie, Martigny

Les jeunes gens qui désireraient suivre notre cours préparatoire pour l'admission à l'Ecole normale en 1936 devront obtenir leur inscription au moins 15 jours avant la date fixée pour l'entrée. Celle-ci aura lieu **lundi 4 mars 1935.**

Cependant, dans la mesure des places disponibles, nous acceptons encore lundi 29 avril les candidats qui auraient échoué **cette année-ci** à l'examen d'admission à l'Ecole normale.

Par suite du manque de place, nous avons eu chaque année le regret de refuser un certain nombre de candidats. Les intéressés voudront donc sans tarder s'adresser à la Direction du Collège. Vu le grand nombre de concurrents (4 pour une place) la préparation à l'examen d'admission à l'Ecole normale doit être très sérieuse. Une année entière suffit à peine pour la plupart des élèves sortant de l'école primaire.

Etat civil

Baptêmes : Sauthier Bernard-Aimé, de Paul, Bourg ; Saudan Madeleine-Rose-Marie, d'Ulysse, Bourg ; Petoud Rose-Marie-Denyse, de Pierre, Ravoire ; Vouilloz Marcellin, d'Isaïe, Croix ; Gillioz Edgar-Simon-Noël, de Paul, Charrat ; Emonet Annie-Denyse, d'Alfred, Ville ; Stiernmann Roger-Paul, de Jeanne, Hôpital ; Pillet Gérard-André, d'Hector, Bourg.

Mariages : Jean Gianadda et Lisette Paini, Ville ; Albert Besse et Lina Pierroz, Combe ; Raymond Darioli et Georgette Biollaz, Charrat.

Décès : Marotel Angeline, 1899, Bourg ; Bouguerand Félix, 1853, Ville, Rd Frère de Marie ; Calpini Lucien, Dr, 1859, Ville ; Giroud Héléna, 1895, Ville ; Gaillard Adeline, Ville : Dondeynaz Emile, 1863, Bourg ; Gillioz Edgar, 1934, Charrat ; Six Octavie-Virginie, Hôpital, 1862 ; Dubulluit Cyrille, 1900, Ville.

« L'Impératrice Rouge » à l'« Etoile »

Ce grand film historique, qui retrace un des épisodes les plus mouvementés de la vie de la grande Catherine de Russie, consacre la résurrection de la splendide association **Dietrich-Sternberg.**

Jamais on a vu mise en scène plus brillante. Tout permet d'affirmer que c'est le plus grand film que Sternberg ait jamais réalisé jusqu'à ce jour et la création la plus extraordinaire que Marlène Dietrich ait jamais faite. C'est dans ce film que la délicieuse Maria Siber, fillette de Marlène, fait ses débuts à l'écran.

Une mise en scène vraiment « impériale », d'un faste, d'une richesse, d'un luxe encore jamais vus.

Marlène Dietrich se montre plus que jamais digne d'être « la femme qui est toutes les femmes ». Elle a réalisé avec le personnage de Catherine de Russie la plus magnifique création de sa carrière.

Pharmacies

Pharmacie de service du 9 au 16 février : Lovey.

FIDUCIA
Organisation et tenue de comptabilités
MARTIGNY

Avis aux sociétés

Conformément à la convention passée entre les journaux valaisans, les convocations de sociétés ou de groupements, ainsi que les communiqués relatifs aux œuvres de bienfaisance sont facturés à raison de 0 fr. 20 la ligne, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une annonce de 3 francs au moins. Exception est faite pour les convocations d'ordre politique qui sont gratuites.

Les communiqués relatifs à des concerts, spectacles, bals, lotos, conférences, doivent être accompagnés d'une annonce.

EN SUISSE

Grand tir de la Suisse romande

Dans sa séance du 25 janvier écoulé, l'assemblée générale de la Société de carabiniers d'Yverdon a maintenu et renouvelé la décision qui avait été prise l'an dernier, d'organiser les 11, 12, 18 et 19 mai prochain, au stand de Floreyres à Yverdon, le grand tir de la Suisse romande, manifestation patriotique et sportive.

L'attrait de cette manifestation, qui comptera des tirs à prix avec toutes les armes aux distances de 300 m. et avec les armes de petit calibre et pistolet à 50 m., des concours de sections et de groupes, ainsi qu'un concours entre les unités militaires mobilisant sur la place d'Yverdon, mérite d'être relevé.

Un plan de tir spécialement étudié, ainsi que la somme attribuée au pavillon des prix, seront de nature à contenter les plus difficiles.

Une banque ferme ses guichets à Oron

On annonce d'Oron (Vaud) que la Banque Cavin, qui était en difficultés depuis quelques mois, vient de fermer ses guichets. L'assemblée des créanciers aura lieu samedi.

M. Alfred Cavin avait repris, durant la guerre, la succession de la Banque Vuagnaux. C'était une petite banque locale qui s'occupait surtout de prêts aux agriculteurs de la région. En même temps M. Cavin faisait le commerce de bois et exploitait une scierie.

La difficulté aurait été créée par un manque de liquidité. Au cours de 1934, la banque aurait dû rembourser des dépôts assez importants à sa clientèle. Et actuellement elle n est plus en mesure de faire face à de nouveaux retraits. Pourtant la liquidation semble possible dans des conditions assez favorables sinon absolument sans pertes. Le bilan provisoire de liquidation accuserait à l'actif comme au passif un total de 1 million environ. L'actif est constitué pour l'une des moitiés par le portefeuille d'effets de change qu'on affirme bien garanti ; l'autre moitié est représentée par des immeubles et des terrains à Lausanne, Renens et Oron, par des titres régulièrement côtés et facilement réalisables, ainsi que par le stock de bois de la scierie. On espère donc que les dépôts pourront être presque intégralement remboursés lorsque la liquidation sera terminée. On affirme que la comptabilité est parfaitement en ordre et qu'aucun « trou » n'a été relevé.

Un nouveau conseiller aux Etats fribourgeois

Le Grand Conseil fribourgeois a désigné le successeur de feu M. Savoy au Conseil des Etats.

C'est M. Joseph Piller, conseiller d'Etat, qui a été appelé à ce poste important.

Un drame passionnel à Genève

Un drame passionnel s'est déroulé mercredi après-midi à Genève. Un wattmann, Henri Nicolini, 31 ans, a tiré deux coups de revolver sur son amie, Mlle Julie Briban, 22 ans, employée de bureau, puis, retournant son arme contre lui, il se logea une balle dans la tête.

La police, aussitôt avisée, trouva Nicolini et son amie étendus sur un lit et ayant encore toute leur connaissance. Interrogés, ils déclarèrent avoir voulu se donner la mort d'un commun accord. Des lettres trouvées en leur possession confirment d'ailleurs leurs aveux. Ils ont été conduits à l'Hôpital cantonal où Nicolini est gardé à vue.

Ecrasé entre deux vagons

Un terrible accident s'est produit en gare de Vallorbe, mercredi soir. Un sous-chef d'équipe à la manœuvre, M. Narcisse Doy, saisi entre les tampons de deux vagons, a été tué sur le coup.

Curieux accident

Une dame D., ménagère à La Ferrière (Neuchâtel), a été victime d'un curieux accident. S'étant rendue aux W.-C., le siège céda et la pauvre femme fut précipitée dans la fosse d'aisance. On accourut à ses cris et c'est avec beaucoup de peine qu'on parvint à la retirer de sa nauséabonde et pénible position. Un docteur de La Chaux-de-Fonds, appelé de suite, constata différentes contusions, une fracture d'un bras, et ordonna son transfert à l'hôpital de St-Imier.

Des skis en métal

Le ski connaît une vogue qu'on n'aurait pu prévoir il y a seulement quelques années. Aussi est-il naturel que l'on recherche, avec un intérêt accru, tous les moyens de perfectionner l'exercice de ce sport tant par l'amélioration des stations de sports d'hiver que par l'adaptation rationnelle des dernières innovations aux instruments mêmes, c'est-à-dire aux skis. Beaucoup de skieurs utilisent déjà des skis en métal. Bien que certains soient encore sceptiques quant au développement et à l'efficacité de ces nouveautés, d'autres, en revanche, leur accordent un crédit certain. Chippis construit déjà des skis en aluminium pour des essais, mais ceux-ci ne sont pas encore concluants. Il n'est pas dit que le ski métallique supplantera le frêne ou l'hickory.

A ce sujet, beaucoup de journaux ont même déjà laissé sous-entendre que le ski en bois aura vécu.

C'est, ce nous semble, aller un peu vite en besogne, car il n'est pas encore absolument prouvé que le ski en métal pourra être considéré comme supérieur au ski en bois.

Ce dernier est fier de tout un passé glorieux, tandis que l'autre a encore à apporter ses preuves.

D'autre part, il ne faut pas oublier ici que la nouvelle industrie des skis en aluminium offrira certains débouchés à de grandes usines et qu'elle portera par contre un gros préjudice à l'industrie actuelle du ski en bois, laquelle occupe des milliers d'ouvriers **suisses.**

Ces skis sont fabriqués spécialement chez les petits et moyen artisans qui seraient aussi gravement atteints.

La Suisse exporte beaucoup de skis à l'étranger ; en Valais, beaucoup de petits artisans y trouvent un gagne-pain. Ainsi, à Martigny, la tonnellerie H. Darbellay s'est adjoint l'automne dernier la fabrication du ski et a procuré de l'ouvrage à plusieurs ouvriers cet automne. Les skis sortant de cette maison sont très appréciés par les connaisseurs.

Si donc la nouvelle industrie a un certain bon côté, elle a aussi par contre ses inconvénients qui imposent toutes réserves.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le passeport « aryen » en Allemagne

Le ministre de l'Intérieur, Dr Frick, vient, par circulaire, d'aviser les mairies et les commissariats de police d'avoir à établir pour chaque ressortissant un passeport intérieur où figureront les indications nécessaires à prouver que le titulaire est bien de descendance aryenne.

Cette innovation est jugée nécessaire sous un régime qui place la question de race à la tête de ses préoccupations. Le passeport aryen sera établi après recherche de la filiation paternelle et maternelle, en utilisant les documents d'état civil et les registres des temples et églises.

La chasse aux pirates chinois

Un régiment de troupes nationales chinoises s'est joint aux troupes japonaises qui opèrent près de la baie de Bias, dans le but de donner la chasse aux pirates qui, la semaine dernière, suivirent et pillèrent le vapeur « Tungchow ». On se rappelle qu'il y avait 70 écoliers britanniques et américains à bord de ce bâtiment, qui fut pendant trois jours aux mains des pirates.

Sir James Heath se marie à 83 ans

On annonce le mariage de sir James Heath, le maître de forges et propriétaire de mines bien connu, avec miss Dorothy Hofgson. La cérémonie a lieu ces jours à Londres.

Miss Hofgson est âgée de 36 ans ; sir James Heath, qui est âgé de 83 ans, a été marié trois fois ; sa dernière femme est la fameuse aviatrice anglaise Mrs Elliott Lynn. Il l'épousa en 1927 et divorça en 1932.

Dissolution de la Chambre yougoslave

La Skoupchtina a été dissoute. Les élections auront lieu le 5 mai 1935. La nouvelle Chambre sera convoquée le 3 juin.

Le décret du conseil de régence, pris sur proposition du ministre de l'intérieur, en vertu de l'article 32 de la constitution, a été publié mercredi soir.

Nouvelle menace d'enlèvement du second fils de Lindbergh

Le colonel Lindbergh, au début de l'audience de mardi matin du procès Hauptmann, le ravisseur de son premier enfant, tout bouleversé, a annoncé qu'il venait de recevoir une lettre anonyme ainsi conçue : « Nous voulons 5000 dollars tout de suite ou le petit Joe (second fils de Lindbergh) sera enlevé. Hauptmann doit être acquitté, car ce n'est pas lui qui a enlevé le petit Charles-Auguste. »

Cette tragique menace est-elle l'œuvre de sinistres plaisantins ou émane-t-elle véritablement de gangsters dépourvus de toute humanité ? La police n'a pu l'établir encore. Mais, dès que la nouvelle fut connue, la résidence de Lindbergh fut entourée par une véritable armée de policiers et de soldats, qui patrouillent constamment aux environs de la propriété.

La commémoration du 6 février à Paris

La commémoration des douloureux événements du 6 février 1934 a commencé à Paris par un dépôt de fleurs et de couronnes devant la fontaine qui a vu les grandes bagarres de la nuit dramatique. La cérémonie officielle eut lieu à Notre-Dame en présence de M. Flandin, président du Conseil, plusieurs ministres et anciens ministres. Un camelot du roi a été arrêté pour avoir proféré des insultes à l'adresse de M. Flandin. On note quelques incidents l'après-midi, voire des échauffourées, mais somme toute rien de très grave. La dernière manifestation autorisée s'est déroulée au Tombeau du Soldat inconnu.

Les communistes, de leur côté, ont tenté de manifester. Ils en ont été empêchés. 639 arrestations ont été opérées.

Les décrets-lois en France

La Chambre française a commencé la discussion des décrets-lois ; elle a adopté plusieurs projets de loi, notamment celui tendant à modifier la loi de 1932 protégeant la main-d'œuvre nationale.

Le ministère Flandin a obtenu la confiance par 318 voix contre 262 sur 580 votants.

L'évacuation de la Sarre

Les troupes internationales qui avaient été mobilisées pour le plébiscite sarrois évacueront le territoire par contingents échelonnés du 16 au 28 février.

Les progrès de la science.

La radio-auscultation

Un professeur de médecine générale de l'Université de Gênes vient, paraît-il, de mettre au point un appareil amplificateur des phénomènes acoustiques accompagnant les mouvements du cœur et des poumons, appareil qui permet d'écouter à distance ces manifestations essentielles au diagnostic du médecin. Cette invention a eu une application immédiate pour l'observation des battements du cœur de l'aviateur en plein vol. Le savant dont il s'agit est parvenu en effet à réaliser un appareil qui, appliqué sur la poitrine de l'aviateur, communique les pulsations amplifiées à un microphone spécial. L'émetteur de bord les transmet dans l'éther, le récepteur terrestre les enregistre graphiquement et les reproduit en haut-parleur. De l'avis de tous, ce système donne des résultats très satisfaisants. Aussi cherche-t-on à en étendre les applications. Ce qui peut être transmis d'un avion en plein vol peut l'être également d'un navire en mer. Peut-être le temps n'est-il pas éloigné où les médecins, sans quitter la terre ferme, ausculteront des malades souffrant à plusieurs centaines de kilomètres dans la solitude de l'Océan.

A nos guides

A cause surtout de leur grande expérience professionnelle, nos guides jouissent d'une confiance générale de leur suite.

Quelle joie pour eux d'arriver par une belle journée de printemps ou d'été jusqu'au plus haut sommet de nos Alpes avec leur file de touristes et d'avoir pu vaincre toutes les difficultés naturelles de nos montagnes !

Leur prudence, leur bon caractère, leurs pas sûrs ont donné à la caravane le courage et la force nécessaire pour surmonter tous les obstacles qui se dressent devant elle.

Leur âge mûr et leur activité donneront demain aux vaillantes classes qui aiment vivre et s'élever toujours plus haut, le sourire par leur arrivée à bon port.

La cause que nos guides défendent est grande et mérite l'approbation générale de tous les voyageurs aimant l'idéal.

Vivent nos sympathiques guides, vive notre beau pays !!

Que Dieu bénisse nos guides et qu'il donne aussi à nos magistrats, « guides » des destinées de notre petite patrie, la force pour mener également à bon port la société, le pays.

Honneur à ces braves qui cèdent après avoir remporté de belles victoires, leur piolet et leur corde de guide, à leurs enfants pleins de promesse et de vigueur ! *W. F.*

Collège STE-MARIE
MARTIGNY
COURS
préparatoire facultatif
pour l'entrée à
l'Ecole Normale en 1936
ENTRÉE: LUNDI 4 MARS 1935.
(Voir communiqué)

A vendre
près de la gare de Martigny C. F. F. joli
Terrain
arborisé, 1700 m2 à 3 fr. 50 le m. (place à bâtir). S'adr. au bureau du journal.

+ Gratis +
et discret nous vous envoyons nos prospectus concernant nos articles sanitaires et hygiéniques. Ajouter 30 ct. pour frais de port. - **Casa Dara, Rive 430, Genève.**

Accordéons
diatoniques et chromatiques
Jazzbands
Saxophones
H. Hallenbarter
Sion

Bonne récompense
offerte à personne pouvant fournir adresses de jeunes filles fréquentant sérieusement ou récemment fiancées. Discrétion absolue. - Ecrire Comptoir du Lin, S. A., Manufacture de trousseaux, Lausanne.

A vendre
RADIO
„Point Bleu". parfait état de marche. Prix extrêmement bas S'adr. au bureau du journal.

Repasseuse
cherche journées
S'adresser chez Renée Gard, Martigny-Bourg.

A vendre quelques
Meubles
usagés, ainsi que **fourneaux** et une **machine à coudre.** S'adr. à Mme Vve Edouard Giroud, Martigny.

2 jeunes hommes
capables et de toute confiance, ayant fréquenté l'école d'agriculture
cherchent place
dans grand domaine bien administré en Valais ou Vaud, pour tous les travaux agricoles. Si possible ensemble dans la même maison. Entrée à convenir.
Adresser offres avec indication de salaire à Meinrad Stöckli, chez Gustave Bovy, **Longirod** (Vaud).

Royal Sonore
Avenue du Bourg
Dès Jeudi et jours suivants un programme de choix
Commençant
L'Heure Joyeuse de Mickey
qui eut tant de succès dans les villes, nous vous présentons **en complément,** cette semaine, **le premier de la série**
Les 3 Petits Cochons
entièrement en couleur
et, comme **FILM PRINCIPAL,** la plus exquise comédie parlée français que vous avez eu l'occasion d'applaudir sur scène dans notre ville :
L'Abbé Constantin
● Une charmante intrigue, fine et spirituelle

Adressez-vous en toute confiance à
l'HERBORISTE
Marcel BOURQUIN
10, Rue St-Honoré,
Neuchâtel
qui traite toutes les maladies par les plantes. Envoyez l'urine du matin

DROGUERIE VALAISANNE
Jean Lugon, Martigny
La présure de marque
HANSEN
Tous produits vétérinaires.

Cercueils - Couronnes
livrables de suite
Ph. ITEN
Tél. 61.148 MARTIGNY
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Même de vieilles affections des jambes
ou varices, ulcères variqueux, jambes ouvertes, plaies suppurantes sont améliorées sans douleurs et sans quitter le travail, avec l'usage de la
Pommade Pédi de l'Abbé Heumann
Nombreuses attestations. Déjà dès les premiers jours vous obtenez du succès.
Le sang vicié est la cause des jambes ouvertes ; pour cette raison, il est préférable que l'effet extérieur de la Pommade Pedi soit secondé intérieurement par les Pilules Balsamiques. Ceci est très important et doit être recommandé chaudement car, si le sang n'est pas sain, il n'y a pas de guérison durable.
Pommade Pedi, fr. 4.20; Pilules Balsamiques, la boîte de 100 pièces, fr. 6.—, demi-boîte fr. 3.50.
Dans les pharmacies ou directement par la
Pharmacie du Lion, Ernest Jahn-Auberson
Lenzbourg
Demand. l'envoi grat. de notre prospectus S.

L'assurance contre les accidents du journal LE RHONE est une œuvre de prévoyance à l'égard des familles de tous nos abonnés. Pour un montant minime d'abonnement qu'aucun autre organe ne peut offrir, nos abonnés et leurs familles jouissent d'un journal populaire intéressant et, plus que cela encore, les familles de nos abonnés sont à l'abri des soucis matériels immédiats qu'amène toujours la perte du chef de famille ou de son épouse lors d'un accident.

Pour une reliure adressez-vous à
J. SUTER-SAVIOZ, SION - Planta

BANQUE TROILLET
Martigny tél. 61.451, Chèq. post. II c 143. **Agence à Bagnes** tél. Châble 2, Ch. post. II c 413
Caisse d'Epargne
au bénéfice de garanties spéciales contrôlées par l'Etat
A tout porteur d'un **Livret d'Epargne** de notre Banque, nous remettons **gratuitement** sur demande, à titre de prêt, une **TIRE-LIRE**
Toutes opérations de Banque CHANGE

Dépôts d'argent

Obligations 3, 5 ans **4** et **4** 1/4 %
Comptes d'Épargne **3** 1/2 %
Comptes de Dépôts **3** 1/2 %

Banque Coopérative Suisse

Sierre **Martigny** Brigue

Propriétaires! Viticulteurs! Arboriculteurs!

Employez de préférence aux engrais minéraux :

l'Humusengrais des défécations

pour vignes, arbres fruitiers, **asperges, fraises,** etc. L'Humusengrais remplace avantageusement le fumier. Il est le vrai, le seul RÉGÉNÉRATEUR **des sols fatigués.**

M. **Lucien Cottagnoud,** représentant, **Vétroz** (Téléphone 41.247) ou à MM. **Bény, frères, LA TOUR-VEVEY.** Mêmes adresses:

Véritable Nicotine Suisse 15 %

Nouveaux Aliments
POUR BASSES-COURS
„SAVERMA"
POUSSINS :: PONDEUSES :: LAPINS
ayant fait leurs preuves dans un grand Parc avicole de la Suisse romande. Prix avantageux. Gros rendement.
FABRICANT :
Saverma S. A., Martigny-Ville

PAPETERIE
HOIRS DE CH. KRIEG
LAUSANNE

Représentants généraux pour le canton du Valais

N'OUBLIEZ PAS LES PETITS OISEAUX !

Conseils aux arthritiques

Les arthritiques redoutent les changements de temps qui viennent, trop souvent, réveiller leurs « vieilles douleurs », gonfler leurs articulations et les rendre impotents pendant plusieurs jours. Les écarts de régime, les excès de fatigue ont aussi leur part dans ces crises douloureuses, mais c'est l'impureté du sang qui est la cause profonde, et on peut dire chronique, du rhumatisme.

Aussi ne faut-il pas hésiter quand vient la crise, à faire une cure immédiate de la célèbre Tisane des Chartreux de Durbon dont les vertus dépuratives sont souveraines contre tous les vices du sang. Composée de « simples » cueillies sur les hauts sommets des Alpes, elle neutralise les toxines, élimine les déchets qui encombrent le torrent circulatoire, et, chassant devant elles toutes les douleurs, rend la santé et le sourire aux rhumatisants.

Tisane, le flacon 4.50. Pilules, l'étui 2.95, toutes pharmacies. Représentant exclusif pour la Suisse : UNION ROMANDE ET AMANN S. A., à Lausanne.

Ne vous trompez pas d'adresse

pour l'achat des **meubles neufs et d'occasion,** soit : plusieurs chambres à coucher complètes avec literie soignée, lits en bois et en fer, canapés, divans-lits sur commande de 39 à 60 francs. Réparation de literie en tout genre.

Toujours au
LION D'OR
Martigny
Emile Pouget.

HALTE !
LISEZ BIEN CECI !!!
Jusqu'au 25 février
sur tous les **vêtements d'hiver** vous recevrez
3 bons par franc
Donnez un coup d'œil. Un foule d'articles sont sacrifiés
Bazar Philibert, Martigny
Ls. König

Vente de bois de foyard
(Mont d'Ottan)

La Bourgeoisie de Martigny-Ville vendra au pied du Mont d'Ottan le ***Dimanche 10 courant,*** à 14 h. 30, environ 25 stères de foyard répartis en divers lots et environ 1000 fascines de même essence.

Martigny, 7 février 1935.

L'Administration.

Contre la grippe

et ses suites : maux de tête, migraines, insomnies, névralgies, de nombreux médecins recommandent les

Comprimés **Cérébrol**
Cachets **Cérébrol**
Poudres **Cérébrol**

351 médecins suisses romands ont, ces deux dernières années, déclaré qu'ils recommandent le « Cérébrol ». Voici ce que l'un d'entre eux écrit le 31 janvier 1935 :

„La grippe, et les céphalées et douleurs de tous ordres qu'elle produit, me paraît être un véritable „test" pour votre „Cérébrol" et je ne serais pas loin d'affirmer qu'elle en assure le triomphe. Pour mon compte, je le prescris presque exclusivement au début, au détriment d'autres produits. Personnellement, je viens d'en faire l'expérience avec le plus grand bonheur..."

Cérébrol Fr. 1.60 la boîte dans les pharmacies

Fabricant : Vulliémoz, pharmacien, Payerne.

Bégaiements

Bredouillement, peur de parler

Le 18 février commencera à Sion et à Martigny un seul cours spécial réparti en deux divisions pour enfants et adultes. - Direction du cours : **F. Melzer,** professeur d'Orthophonie à Laufenbourg.

Les intéressés sont priés de demander immédiatement notre prospectus et de plus amples renseignements à la Direction de l'**Institut d'Orthophonie, Laufenbourg** (Argovie).

Abonnez-vous au « Rhône » !

Profitez

Jeudi et jours suivants, on débitera à la **Boucherie OESCH à La Bâtiaz,** la **viande** d'une génisse de tout premier choix Bouilli **1.50,** rôti **2.20** et **2.50** le kilo **Veau** et **porc** au meilleur prix du jour. **Suif** à **50** ct. - Expéditions soignées. - Par 5 kg. ½ port payé. **Service** à **domicile** Tél. 61.414. - *Se recommande*

A louer
de suite ou date à convenir
appartement
neuf
de 3, éventuellement 4 chambres, cuisine, hall, bain, balcon, chauffage, tout dernier confort, une part de jardin.
S'adresser à M. Fioroni, rue de la Delèze, Martigny.

On cherche à louer pour le 15 mai, un
Appartement
de 3 pièces avec petit jardin attenant, sur l'avenue de Martigny-Bourg. - S'adresser au bureau du journal.

A vendre à La Bâtiaz
Maison
d'habitation comprenant cuisine, 3 chambres, cave et galetas. W.-C. à eau. Réduit.
S'adresser au bureau du journal.

L'entreprise de Gypserie-Peinture
PAUL LUGON
vous donnera satisfaction par son travail prompt et soigné ●

Enseignement rapide et approfondi de la **LANGUE ALLEMANDE** ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à **Ecole de Commerce Gademann, Zurich.**

Salami extra	Fr. 4.20	le kg.
Salami Ire	„ 4.—	„
Salametti Ire	„ 3.50	„
Salametti IIme	„ 2.50	„
Mortadella Ire	„ 3.20	„
Mortadella IIme	„ 2.—	„
Lard, salé	„ 1.50	„

Envoi contre remboursement
De Bernardi
Fabrique de SALAMI
Locarno

Graines de semence
Demandez catalogue gratis
J. Lecerf, Genève
5, Rue du Prince
Prix spéciaux pour revendeurs et maraîchers
(Petits oignons de Savoie)

Une langue étrangère
en 30 leçons par correspondance ou en **2 mois, ici à Baden.** En cas d'insuccès, ici à Baden, restitution de l'argent. *Diplôme* commercial en 6 mois, *diplôme* langues en 3. Maturité. Cours de vacances.
Ecole Tamé
BADEN 4

Roues de brouettes

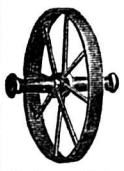

en fer, livrées dans toutes les hauteurs et longueurs de moyeu, de suite franco. Demandez prix-courant R.
Fritz Bögli-von Aesch
Langenthal 45.

Vous trouverez facilement du
PERSONNEL CAPABLE
DE LANGUE ALLEMANDE
pour l'agriculture, l'industrie laitière, les travaux de la maison, les divers métiers, etc. par une annonce dans le
„Schweizer Bauer"
à Berne, dont la circulation dépasse plus de
21,000
exemplaires (tirage contrôlé par la Société Suisse des éditeurs de journaux). Le **„Schweizer Bauer"** est lu dans plus de 2200 localités. La diffusion dans toutes les classes de la population rurale de langue allemande dans la Suisse centrale garantit le meilleur succès à toute offre ou demande de places. Nous recevons quotidiennement des éloges pour le succès de nos insertions. Ne tardez pas à en faire l'essai, nous sommes convaincus que le résultat obtenu vous engagera dorénavant à toujours donner la préférence au **„Schweizer Bauer"**, le journal le plus renommé pour l'efficacité de sa publicité.
Prix de la ligne millimètre 10 Cts., 2 fois 5 % de rabais.
Traduction correcte et gratuite des annonces.
Administration du „Schweizer Bauer"
Téléphone 24.845 **BERNE** Laupenstrasse 6

Dans le vieux temps

Autour d'un parchemin vieux de 630 ans

L'albergement [1] de la montagne de Tanay sur Vouvry en 1305

Parchemin en latin. Traduction par le notaire Jos. Reymondeulaz, de Chamoson. (Archives de Vouvry, N° T-7.)

Nous Jean, humble Prévôt de la Maison des Pauvres en Christ de Mont-Joux, faisons savoir à tous ceux qui pourraient voir les présentes que, pour nous-même et nos successeurs, nous donnons et concédons en perpétuel bail à Boson de Pont, Brunet dit Pichignot, Boson dit Jaquin du Visinan et Jean du Parchet de Miez présents et recevant en leur nom et en celui des autres hommes habitants de Miez qui sont gens de l'église de Saint-Maurice d'Agaune, ainsi que de leurs héritiers, notre montagne de Taney en ses confins et avec tout ce qui s'y rattache et en dépend, à l'exception de tout le district de Piney, de la Varsina et des pacages pour lesquels nous avons les « souyes » [2] en l'alpage d'Ovionnet, et cela pour 8 livres lausannoises d'intérêt annuel payables à nous ou à notre ordre chaque année en la fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie en notre église de Vouvry, par chacun de ces quatre « avantiers » [3] pour leur rate part ou d'autres quatre qui, pour l'époque, pourraient être constitués avantiers que les dites gens de Miez doivent toujours nous assigner : en ces conditions toutefois que si ces dits répondants faisaient ce jour-là défaut dans le paiement de ces 8 livres, ils soient tenus pour le double le lendemain ; de plus qu'ils ne puissent vendre, aliéner ou distraire de quelque façon que ce soit la dite montagne en tout ou en partie à qui que ce soit sinon à leurs propres consorts de parenté jusqu'au 4me degré, et, pour 8 livres de cette même monnaie au plaît lorsque celui-ci arrivera par le décès du prévôt ou d'un quelconque des avantiers susnommés ou de ceux qui, pour le temps seraient, à 40 (?) sols, de même pour 20 livres lausannoises d'introge [4] que nous avons reçues et touchées d'eux en bonne monnaie comptée dont nous sommes tenu satisfait entièrement, promettant de bonne foi, pour nous-même et nos successeurs, de maintenir, soutenir et légitimement garantir à ces gens la dite montagne et à leurs héritiers à l'endroit de tous et contre tous.

En témoignage de quoi, nous avons jugé à propos d'apposer notre sceau aux présentes. — Donné à Meillerie le samedi suivant la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix [5], en l'an du Seigneur mil et trois cent et cinquième.

[1]) Vieux mot signifiant remise en bail perpétuel sous la condition toutefois que si l'avantier venait à décéder ou n'exécutait pas les conditions posées dans l'albergement, les terres faisant l'objet de l'acte, fassent retour au seigneur.

[2]) Ce qui reçoit un albergement.

[3]) En vieux latin « soya », d'où le mot patois « souye » (en français : repas) qui est resté et est usité dans le langage des bergers pour désigner une parcelle de pâturage que ceux-ci assignent comme repas à leur troupeau.

[4]) S'entend pour la prise de possession de la terre albergée et, par extension, le montant qui devait se payer lors de cette entrée en possession.

[5]) Le 14 septembre.

Nouvelles diverses

Un grand procès en Hongrie

On juge une empoisonneuse et ses huit complices : six femmes et deux hommes

Le tribunal de Debrecen, en Hongrie, s'occupe d'une affaire horrible. La femme Sz. Jean Nagy, aidée de huit complices, a exterminé des familles entières en les empoisonnant dans le but de mettre la main sur les terres de ses victimes. Il y a parmi les neuf accusés de ce procès, dont l'issue sera connue dans quelques jours, sept femmes et deux hommes. Au début, les accusés avaient tenté de nier, mais, accablés par l'évidence, ils durent avouer. Le principal criminel est Sz. Jean Nagy qui, pour se procurer de l'arsenic, faisait infuser du papier tue-mouches.

Julie H. Papp reconnut avoir mélangé le poison à une infusion de pavot et l'avoir fait absorber par son enfant de huit mois qui, quelques heures après, mourut des conséquences de cet acte. C'est ainsi que la criminelle put s'accaparer les deux jougars de terre que possédait le petit, comme héritage de son père. La femme Emeric H. Papp convoitait l'héritage de son père octogénaire. Elle acheta donc du poison de la veuve Nagy et elle le mélangea aux aliments du vieillard. La femme Jean L. Kiss empoisonna avec de l'arsenic sa fillette de treize ans et son mari parce qu'elle avait un jeune amant dont elle voulait devenir l'épouse. Les autres accusés ont également accompli leurs actes pour des raisons semblables, les femmes ayant empoisonné leurs maris et les hommes, leurs femmes, ou leurs proches.

Ces empoisonnements se pratiquèrent pendant de longues années, et ce fut une plainte anonyme qui dévoila l'horrible suite.

Pendant l'enquête, les corps des victimes furent exhumés et on constata que des morceaux de fer assez lourds avaient été mis dans les cercueils, car la superstition populaire veut qu'en pareil cas, le mort ne puisse sortir de son cercueil.

Le tribunal a condamné Jeanne Nagy à la peine capitale par pendaison, tandis que Jeanne Kiss est condamnée à la prison à perpétuité et Valentine Nagy à quinze ans de prison.

La branche à laquelle il s'était pendu ayant cédé, un désespéré tombe et succombe à une fracture du crâne

Deux passants ont découvert, dans un champ d'oliviers, à Pessicart (non loin de Nice), le corps d'un homme ne donnant plus signe de vie. De l'enquête ouverte il résulte qu'il s'agit du corps de Nicolas Anthis, 47 ans, manœuvre. Désespéré de la mort récente de sa fille, Nicolas Anthis avait tenté de se pendre à l'olivier sous lequel son corps fut retrouvé ; mais une branche de l'arbre s'étant cassée sous son poids, le malheureux tomba sur le sol et se fractura le crâne. Aucun soin n'ayant pu lui être donné, il succomba à sa blessure.

BIBLIOGRAPHIE

En marge du bagne

On parle souvent de la Guyane, mais peu de gens savent exactement ce qui s'y passe, non seulement au bagne même, mais hors du bagne, chez ces infortunés « libérés » qui sont parfois plus malheureux que les bagnards. L'Armée du Salut a entrepris de tirer ces épaves de leur misère matérielle et morale. L'un des agents de cette œuvre dit très franchement, dans l'« **Illustré** » du 7 février, ce qu'il a vu là-bas. Cet article est du plus vif intérêt, de même que les photos qui l'accompagnent. Noté également dans le même numéro : les championnats de ski à Grindelwald, le « roi de la couture », Paul Poiret, en chômage, l'Arche de Noé australienne, la page des enfants, les faits du jour, un avis annonçant la prochaine publication d'un choix de lettres inédites de Napoléon à Marie-Louise, etc.

Détective T. Aubort
Enquête - Recherche - Surveille discrètement partout en tous pays
15 ans d'expérience - Références
23, Bd. du Pont d'Arve, 23
Téléphone 52.475 Jours et nuits **GENÈVE**

AGRICULTURE

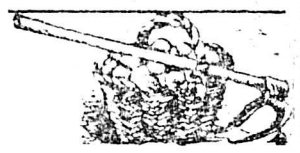

La crise et la culture intensive

Dans notre pays où dominent la moyenne et la petite propriété, la culture intensive est en temps normal déjà la plus rationnelle ; en temps de crise, elle devient une nécessité. Diminuer le prix de revient des produits, tel est le problème, et si nous partons de l'idée que les frais généraux constitués par le loyer du terrain et la main-d'œuvre sont à peu près une constante pour une surface donnée, il ne reste à l'agriculteur pour améliorer sa situation qu'une seule ressource : celle d'augmenter la production à l'unité de surface et de réduire ainsi d'autant le coût des produits à l'hectolitre, au kilo ou au quintal. L'agriculteur trouve donc dans l'emploi judicieux des engrais le seul moyen efficace d'améliorer le rendement net de ses cultures. Aussi bien, jugeons-nous à propos de faire connaître ci-après les résultats obtenus dans des essais de fumure, où l'éloquence des chiffres nous dispense de tous commentaires. Il s'agit d'expériences conduites par M. Jean-Louis Barrelet, ing.-agr. et professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture à Cernier, avec la collaboration de deux cultivateurs de pommes de terre à des altitudes de 1000 resp. 1170 m.

Essais sur pommes de terre

« Ces essais, No 1 établi chez M. Ch. Kaufmann, Bas Monsieur sur La Chaux-de-Fonds, à l'altitude de 1000 m. sur un sol argilo-calcaire, No 2 a et b établi chez M. H. Rosselet, Les Charbonnières (Val-de-Travers) à l'altitude de 1170 m., comprenaient chacun 5 parcelles de 150 m² resp. 50 m². Outre une fumure de base au fumier de ferme, enfoui par le labour d'automne, les parcelles ont reçu dans les deux essais au printemps 1934 une fumure complémentaire aux engrais chimiques.

Quantité d'engrais à l'hectare :

Parcelle No 1 (0) témoin, sans engrais,
» » 2 (KN) 500 kg. sel de potasse 30 % + 250 kg. nitrate de chaux ;
» » 3 (KPN) 500 kg. sel de potasse 30 % + 300 kg. superphosphate + 250 kg. nitrate de chaux ;
» » 4 (KP) 500 kg. sel de potasse 30 % + 300 kg. nitrate de chaux ;
» » 5 (PN) 300 kg. superphosphate + 250 kg. nitrate de chaux.

Les sels de potasse et le superphosphate ont été répandus à la préparation du terrain, le nitrate de chaux avant le buttage.

Rendements à l'hectare :

	No 1	No 2 a) Rosafolia	No 2 b) Millefleurs
	kg.	kg.	kg.
Parc. No 1 témoin	25.330	23.800	28.000
» » 2 KN	29.530	28.000	33.000
» » 3 KPN	31.800	27.600	32.000
» » 4 KP	30.400	26.400	29.600
» » 5 PN	26.660	25.600	25.000

Résultats économiques :

Prix pratiqués : sel de potasse fr. 11.—, superphosphate fr. 10.—, nitrate de chaux fr. 22.50, pommes de terre fr. 10.— les 100 kg.

	Valeur des excédents s/ témoin		Coût de la fumure et frais d'épandage	Bénéfice net	
	Ess. No 1	No 2 a)		No 1	No 2 a)
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Parc. No 2	420.—	420.—	121.25	298.75	298.75
» » 3	647.—	380.—	151.25	495.75	228.75
» » 4	507.—	260.—	95.—	412.—	165.—
» » 5	133.—	180.—	96.25	36.75	83.75

Pour la variété « Millefleurs », le calcul de la rentabilité ne peut s'établir, vu que la parcelle No 5 a particulièrement souffert des dégâts des souris.

Conclusions :

1. La fumure complémentaire des pommes de terre est rentable même à la montagne.
2. A part la parcelle No 5, toutes les autres parcelles laissent un bénéfice net très appréciable.
3. Les essais en question mettent nettement en évidence l'heureux effet de la fumure aux sels de potasse sur les rendements de la pomme de terre et montrent péremptoirement que les plus fortes récoltes ne peuvent être obtenues qu'avec les sels de potasse. »

Solanum.

La
POTASSE
indispensable pour toutes cultures est
au plus bas prix
EXIGER
Renseignements gratuits sont donnés par
KALI S.A.
Hirschengraben 2, Berne
FERTIL-KALI

Le sel dans l'alimentation du bétail

L'utilité du sel pour les bêtes bovines à toutes les époques de l'élevage et de l'engraissement est aujourd'hui admise par tous les praticiens intelligents. Ce sont les grands physiologistes qui ont solutionné cette question, à la suite d'études aussi minutieuses que concluantes. Certes, le sel ne nourrit pas, mais il stimule, il facilite la digestion en excitant la sécrétion des sucs digestifs. Au surplus, les animaux recevant du sel accusent un meilleur état de santé par un poil plus luisant, un aspect plus flatteur. D'un autre côté, le sel améliore la saveur de beaucoup de fourrages en les rendant plus appétissants.

D'ailleurs, le corps animal réclame du sel ou du chlorure de sodium. En effet, la soude et les chlorures sont des éléments essentiels du sang et de tous les liquides de l'organisme. Des recherches ont démontré qu'ils sont éliminés promptement et en forte quantité par la voie urinaire, spécialement lorsque les aliments en contiennent des doses raisonnables. L'appauvrissement du sang en sel peut être assez rapide, et il est essentiel de le prévenir si l'on veut éviter des conséquences graves pour la santé.

L'utilisation du sel, tant pour les humains que pour les animaux, apparaît donc comme une chose absolument indispensable : pour les classes pauvres surtout dont les aliments principaux sont le pain et les pommes de terre, le sel doit entrer régulièrement dans le régime. Sans aucun doute, la dose nécessaire à l'économie est faible, mais un certain excédent n'est pas superflu, ne fût-ce que pour relever la saveur des aliments.

On a fait de nombreuses expériences pour déterminer la quantité de sel qu'il convient de donner aux animaux. Disons, tout d'abord, qu'il faut cependant éviter les excès. Donné en trop grande quantité, le sel occasionne une soif ardente qui provoque l'absorption exagérée de boisson. Bien souvent aussi, l'abus du sel produit une forte sécrétion des glandes digestives, amenant des troubles organiques, des diarrhées, des inflammations d'intestins, etc. D'autres conséquences sont à craindre, en outre des perturbations dans le fonctionnement des reins, des avortements.

Quoi qu'il en soit, il est assez difficile de préciser la dose convenable à faire intervenir dans le régime des animaux, par suite de la diversité des fourrages en usage.

C'est ainsi que le besoin de sel ne se fait pas sentir dans l'alimentation au vert ; que dans une ration où il rentre des pommes de terre, il faut un apport plus considérable qu'avec l'alimentation par les céréales et les tourteaux. De même aussi le foin des prairies humides, marécageuses, demande un supplément de sel plus important que le foin récolté dans de bonnes conditions.

C'est surtout avec les foins médiocres qu'il est indispensable de ne pas négliger d'y faire intervenir l'appoint d'un peu de sel. A ce sujet, la pratique consistant à saupoudrer de sel de cuisine les tas de foin lors de la rentrée en grange est très recommandable et devrait se généraliser. Dans ce cas, la dose à faire usage est d'environ 2 kg. de sel par 100 kg. de foin.

Pour la vache laitière, une dose de 25 grammes de sel de cuisine par jour est insuffisante ; pour le bœuf, la dose peut être portée à 40 grammes ; pour le porc à 15 grammes et pour le cheval à 20 gr.

A défaut de la salaison des fourrages, le mieux est de servir ici le sel mélangé avec les aliments ; on peut également le faire fondre dans l'eau de boisson. Mis en bloc dans le ratelier, il ne contribue guère à modifier la saveur des aliments et se gaspille facilement. Mais il présente l'avantage incontestable que les animaux sont à l'abri d'un oubli ou d'une négligence.

J. F.

Le vin est un aliment

Seule la solution de produits actifs dans un vin généreux peut fournir un médicament indiscutablement reconstituant. En effet, ce vin généreux, riche en sucre naturel, est déjà par lui-même un vin fortifiant et nul n'ignore le bien-être que l'on retire d'un verre de porto, de madère ou de malaga. Si, à ces qualités, vous y ajoutez celles stimulantes et toniques du quinquina, celles reconstituantes des substances extractives de la viande, celles fortifiantes du lacto-phosphate de chaux, vous avez une formule source très active d'énergie. C'est ce qui fait du VIN de VIAL un produit véritablement complet et unique. Ainsi donc : actif, efficace et délicieux, il est bien près de la perfection et soixante ans de succès l'ont prouvé.

Anémiés, convalescents, affaiblis, épuisés et toutes personnes débiles, essayez le

Ce qu'il faut savoir :

Chauffage central

En hiver il est parfois difficile et fort important de se chauffer ; pourtant l'homme — calorifère parfait, quoique antique — conserve indéfiniment sa chaleur constante, grâce à des procédés spéciaux. Durant la saison chaude, son corps lutte contre l'excès de chaleur par la transpiration, par la vapeur de la respiration, sans toutefois tirer la langue comme les toutous ; en hiver, pour s'opposer au refroidissement, la peau contracte ses vaisseaux, si bien que, en toute saison, la température du corps humain se maintient aux environs de 37°, un peu plus élevée si on introduit le thermomètre dans le corps, un peu moins s'il est placé sous l'aisselle ; elle ne varie pas suivant les sexes et les races.

Chez le même individu, à l'état de santé, la chaleur s'élève un peu vers 4 heures du soir, puis s'abaisse lentement jusqu'à 4 heures du matin. Cette variation a été observée aussi chez les animaux, mais sur sa cause on ne sait rien de certain. Ni les forts repas, ni les jeûnes n'ont d'influence ; après trente jours de jeûne on a la même température qu'au début. L'exercice musculaire fait monter le thermomètre d'un à deux degrés au plus et il ne tarde pas à redescendre avec le repos. Le nouveau-né, quelques minutes après sa naissance, malgré les bouillottes d'eau chaude, se refroidit parfois jusqu'à 35° ; mais le lendemain il est revenu à son état désormais régulier. L'âge n'a pas d'action ; les bains très froids provoquent l'ascension du thermomètre (37°9), puis un abaissement (36°) au bout d'une demi-heure. Les animaux supérieurs sont soumis à la même loi : température constante, mais variable suivant les espèces ; le tigre et le cheval ont la température de l'homme ; les loups, le porc, les chiens vont jusqu'à 39°.

Ceux qui ont un sommeil d'hiver (hérisson, marmotte) se refroidissent très vite dès que les grands froids les atteignent ; lorsque leur sommeil est devenu très profond, ils conservent un peu de chaleur à peine supérieure à celle de l'air qui les enveloppe.

Les oiseaux ont une température assez élevée, ce qu'il est aisé de constater par le contact de la main ; en général, ils atteignent 42°, et le vautour, la pintade, vont jusqu'à 43°. Tous ces animaux sont à sang chaud ; au-dessous d'eux, on ne rencontre plus que les êtres à sang froid. Ces derniers ont une température variable qui s'élève ou s'abaisse suivant que la température environnante monte ou descend. Chez la tortue, par exemple, elle varie d'heure en heure : dans un air à 17°, elle est à 18° ; il en est de même pour les lézards, les serpents, etc. Cependant, les organes des serpents produisent un fort supplément de chaleur, lorsque ces animaux s'enroulent autour de leurs œufs pour les couver. Les poissons ont la température de l'eau dans laquelle ils vivent ; les mollusques (huîtres, escargots, etc.) suivent cette règle ; les insectes, par exception, ont une chaleur plus élevée dès qu'ils volent un peu activement.

Tel est l'état normal des animaux ; dès l'apparition de la maladie, surviennent des perturbations — peu connues chez les animaux. Pour étudier ces variations, on emploie le thermomètre, instrument très répandu aujourd'hui, mais assez mal compris par la plupart des gens qui s'en servent. Le thermomètre pour usage médical peut indiquer la température entre 35° et 42° ; après un certain temps la colonne de mercure cesse de monter, demeure fixe, quoique l'instrument soit déplacé, et permet ainsi de lire le chiffre exact à un éclairage convenable. Mais il ne faut pas oublier, avant de le placer, d'agiter l'instrument assez fortement, afin que le mercure descende autour de la normale, sinon on risque de retrouver la même température de la veille. On ne doit pas non plus perdre de vue qu'il faut laisser le thermomètre s'échauffer dix minutes environ, que la température normale est à peu près de 37°, que l'instrument peut se détraquer et donner des indications fausses. Ainsi, tout dernièrement, une famille épouvantée disait au docteur venu visiter un malade : « Quelle fièvre, docteur ! Pensez donc 47° ! » Ou bien on a mal regardé, ou bien le thermomètre ne fonctionnait plus, et l'observateur avait oublié que la fièvre n'atteint jamais ce degré.

Sc.

Interview d'un courageux

Tout d'abord, on en a ri. Maintenant on le respecte, tant il a su mettre de volonté et de ténacité dans son dessein. Pensez donc, faire du ski à 50 ans ! Quel tollé général sur la pente d'exercice lorsqu'il apparut, les cheveux grisonnants, avec ses gestes gourds, son corps raidi, son enbonpoint de financier. Les jeunes skieurs lui témoignaient la bienveillante condescendance dont on use avec un subalterne et ne lui ménageaient point les conseils. Maintenant il est devenu leur confident, leur ami — leur égal.

Tout de même, du ski à cinquante ans !

— Non, monsieur, ce n'est pas un miracle, ce n'est que l'aboutissement d'une volonté bien arrêtée de réagir contre la sénilité.

Il dit cela en souriant, comme l'on parlerait d'un danger très lointain.

— Enfin, ce n'est pas de la coquetterie, je suppose ?

— Nullement. Au début, ce fut une nécessité urgente. Depuis, c'est devenu un besoin qui m'est cher.

— Voulez-vous me raconter cette histoire ?

— Bien volontiers. Regardez-moi, monsieur : j'ai cinquante-trois ans, et je me sens jeune. Il y a trente-six mois, j'étais un vieillard. Des maladies : le rhumatisme d'abord, un peu de sciatique ensuite, et, pour finir, diminution de mes aptitudes physiques et mentales. Et surtout, dépression nerveuse. Je n'avais jamais beaucoup pratiqué le sport, sauf un peu de marche pendant mes vacances. Sérieusement alarmé, je me suis adressé à un médecin, car si je sentais des défaillances de mémoire, si monter les escaliers devenait pour moi une aventure pénible, je ne voulais cependant pas abdiquer encore. Et le médecin m'a mis catégoriquement devant cette alternative : ou bien renoncer au cinquante pour cent des commodités de la vie et combattre mon obésité naissante par le sport, ou bien accepter la vieillesse à cinquante ans.

— Et vous avez opté pour la première solution ?

— Bien entendu — et j'en suis heureux. Au lieu de passer mes vacances dans un bain quelconque, étendu sur une chaise longue, à savourer le charme du paysage, au lieu de promenades et de lectures, de l'exercice... de l'exercice encore... Au bout de peu de temps, la réaction s'est faite : mon énergie défaillante m'est revenue dans la mesure où ma graisse s'en allait. A voir les jeunes chausser leurs skis et se lancer dans la griserie blanche, cela m'a donné envie de faire comme eux, de rentrer le soir le teint bruni, les yeux brillants, le moral haut. J'ai pris une résolution. Un cours de ski pour débutants avec un professeur de votre technique suisse unifiée — épatants, vos professeurs, vous savez — deux semaines d'entraînement et j'ai atteint mon but. Depuis deux ans je viens régulièrement en Suisse passer quelques semaines d'hiver, pour me refaire une provision d'énergie et de joie de vivre dans votre belle nature, sous votre ciel radieux, sous votre soleil régénérateur.

— Et la cure vous réussit ?

Il sourit avec fierté.

— Entièrement, monsieur. Je vous le répète : J'ai cinquante-trois ans et je me sens jeune. Et maintenant, excusez-moi, la neige m'attend.

Il jette la cigarette et s'en va. J'admire son cran, son élasticité, sa démarche jeune et virile. On ne peut s'empêcher de penser combien de milliers d'hommes pourraient faire comme lui. Le secret de la jeunesse éternelle serait-il enfermé dans ces trois mots : altitude — neige — Soleil ?

Essayez...

Hugues Faesi.

Contre les mites

En employant le mélange suivant, les fourrures et lainages ne seront plus mangés : 10 parties de naphtaline, 10 parties d'acide phénique, 5 parties de camphre, 5 parties d'essence de citron, 5 parties d'essence de thym, 500 parties d'alcool pur.

Il faut réduire en poudre les substances dures, les faire dissoudre dans l'alcool, remuer souvent. Lorsque le tout est bien mélangé, il faut imprégner de ce liquide des morceaux de papier spongieux ou de toile, qui serviront à recouvrir les vêtements à conserver et qui auront été nettoyés à l'essence minérale avant de les ranger pour plusieurs mois.

Feuilleton du Journal « Le Rhône » 22

SUBLIME MENSONGE

par MADAME LESCOT

Parfois, il cessait de parler et la contemplait. Il lui demanda la permission de prendre d'elle un croquis. Elle y consentit en souriant. Le croquis devint un vrai portrait. Entre temps, il lui donnait quelques leçons de peinture, exécutant lui-même les aquarelles bien plus qu'il ne les retouchait.

Quant la première fut terminée, il l'emporta. Huit jours plus tard, il remettait à Bertrande, de l'air à la fois contraint et satisfait d'un homme qui fait une bonne action à la sourdine, une enveloppe cachetée. Elle l'ouvrit : trois billets de banque en sortirent.

— Qu'est cela ? demanda-t-elle, avec une feinte surprise.

Il baissa les yeux et répondit :

— C'est le prix de votre œuvre, chère madame. Je l'ai reçu ce matin de mon marchand de tableaux.

Il s'attendait à des remercîments, à des exclamations joyeuses et triomphait déjà de son heureux stratagème ; mais elle fit une moue de dédain.

— Trois cents francs, seulement ! Comment avez-vous accepté une si piètre somme ? Vous n'avez donc pas signé cette toile ?

Surpris, il gardait le silence.

— Oui, continua-t-elle, pourquoi n'avez-vous pas signé cette aquarelle, puisqu'elle était faite pour vous ? Et pourquoi m'apporter cet argent que je n'ai pas gagné ? Ne vous ai-je pas dit que je n'accepterais aucune aumône ? Laissez-moi la seule chose qui me reste : ma fierté.

— Ah ! vous êtes trop orgueilleuse, dit-il ; ne pouvez-vous permettre à un ami de vous rendre un léger service ? Ne pouvez-vous me faire le sacrifice de votre susceptibilité ombrageuse, me donner cette preuve d'estime et d'amitié ?

— C'est au nom de cette amitié, dit-elle gravement, que je refuse. C'est parce que je ne veux pas qu'il y ait de question d'argent entre nous. Jaccepte vos précieuses leçons, je n'accepterai pas autre chose, et c'est assez pour vous créer un droit à ma reconnaissance.

Il n'osa pas insister et reprit les billets de banque de l'air piteux d'un chien qui reçoit une rebuffade quand il attendait une caresse ; mais il ne pouvait lui en vouloir, et il l'admirait davantage pour son indomptable fierté.

Le surlendemain, elle revint sur ce sujet, lui donnant quelques explications qu'il n'eût point osé demander. Certes, elle ne mentait pas quand elle disait, à leur première entrevue, que ses moyens d'existence se trouvaient bien faibles ; mais elle ne voulait plus qu'il s'inquiétât d'elle : dans ce pays de vie à bon marché, ses modestes ressources pourraient suffire.

— On s'habitue à tout, continuait-elle avec mélancolie ; à tout, excepté à la solitude. Que deviendrais-je si vous n'étiez pas là, mon ami ? Vos chères visites sont pour moi un inappréciable bienfait.

Si les progrès de l'élève étaient lents, l'intimité croissait rapide ; il en vint à tout lui dire comme à la meilleure amie qu'il eût au monde. Bien qu'elle ne le questionnât jamais, il lui confessa toute sa vie, même les choses les plus intimes, par exemple, sa longue liaison avec la Parisienne, la peine qu'il avait eue à rompre, malgré la trahison avérée, retenu par la force de l'habitude. Puis il conta son mariage avec cette Hélène si éperdument regrettée. Il ajoutait naïvement :

— Si vous l'aviez connue, mon amie, vous comprendriez mon inconsolable douleur. Elle était digne de vous.

L'amie écoutait, approuvait, parfois d'un mot, parfois d'un signe de tête, mais toujours du caressant regard de ses grands yeux. D'elle-même, elle parlait fort peu. Tout au début de leur intimité, en quelques mots simples et brefs, bien éloignés de la phraséologie dramatique de la gouvernante, elle lui avait dit son enfance triste sur une plage bretonne, sa jeunesse solitaire, puis la ruine entrée dans la maison, les privations journalières dans sa famille. Un jour, un riche mari se présenta pour elle ; il avait soixante ans ; elle consentit à épouser ce vieillard pour donner à son père un peu de bien-être et de sécurité ; pour elle-même, elle n'accepta rien.

— Et c'est pour cela, ajouta-t-elle fièrement, que je suis pauvre aujourd'hui.

Pas une allusion à « ce monstre de Martin », mais un quelque chose de non dit, de presque insaisissable : un pli des lèvres plus amer, une flamme sombre qui traversait le regard, un geste plus las, une attitude plus abandonnée, faisaient comprendre à son interlocuteur que cette union ne fut point heureuse.

Elle se plaisait surtout à l'entretenir de ses œuvres à lui, de ses toiles si belles. Elle compatissait sans se lasser jamais aux éternelles lamentations que tout artiste, peintre, musicien ou littérateur, croit avoir le droit de formuler contre ses contemporains, rancunes, rancœurs.

Elle s'associait à ses indignations contre certains artistes dont la gloire était surfaite, qui avaient remplacé, disait-il, le clairon de la renommée par la grosse caisse du saltimbanque et changé en une baraque foraine le temple des arts.

Bien que le temple des arts fût le moindre de ses soucis, elle paraissait apprendre ces choses avec une sainte consternation. Elle prédisait que de tels succès seraient éphémères et que le vrai talent, le talent du consciencieux et modeste Duvernoy ne tarderait pas à éclipser tous les talents rivaux.

— Que ne vous ai-je toujours auprès de moi, pour m'encourager, me gronder, me diriger ! disait-il.

Bertrande lui devenait chaque jour plus nécessaire ; elle partageait toutes ses idées, flattait tous ses goûts, mais il ne songeait pas à l'épouser ; il ne formait aucun projet pour l'avenir, s'abandonnant au charme de l'heure présente. Il n'était point de ceux qui aiment à sonder les replis de leur cœur, à analyser la nature de leurs sentiments. Il appartenait à cette nombreuse catégorie d'hommes, dans la pensée desquels les premières impressions s'incrustent avec une immobilité perfide. Après avoir admis dans le principe qu'il ne se consolerait jamais de la mort d'Hélène et que Bertrande était mourante, il ne s'aperçut pas qu'elle se portait à merveille et que son chagrin à lui s'était envolé.

Le jour où le peintre reçut la lettre de Philippe, il se rendit comme d'ordinaire chez son amie. Elle ne tarda pas à reconnaître qu'il était soucieux. Trop

LA CHRONIQUE DE L'AUTO

L'éclatement du pneu. — Trop souvent on lit dans les journaux l'explication suivante de quelque capotage tragique : « Par suite de l'éclatement du pneu arrière (ou avant), le conducteur perdit sa direction et la voiture se retourna. » Notez que deux fois sur trois cette explication est fausse et l'éclatement signalé n'est que le résultat d'un coup de frein brutal en pleine vitesse.

Cependant il arrive que des pneus éclatent tout seuls. Que faire dans ce cas ? La première préoccupation du conducteur doit être de conserver sa ligne, c'est-à-dire d'empêcher la voiture de se mettre en travers. Si l'éclatement a lieu à l'avant, la roue dont le pneu a éclaté tand en général à tirer la voiture de son côté. Il faut donc résister à cette tendance en tenant ferme le volant. En même temps, on lève le pied droit et lorsque l'on sent la voiture bien en main, c'est-à-dire qu'on est parfaitement maître de sa voiture, on freine doucement en évitant bien entendu de bloquer les roues, et cela jusqu'à l'arrêt complet.

En cas d'éclatement du pneu arrière, certaines voitures continuent de rouler sans que la direction en soit pratiquement bien troublée, dans d'autres cas, la voiture flotte, c'est-à-dire qu'elle a tendance à quitter la ligne droite, parce que l'arrière chasse légèrement de côté et d'autre. Il faut éviter avant tout de faire de grands mouvements de volant et laisser plutôt la voiture se redresser toute seule en corrigeant les écarts par de très légers coups de volant, d'aussi faible amplitude que possible.

Dès qu'on se sent redevenu maître de sa voiture, agir comme tout à l'heure, c'est-à-dire freiner doucement.

Il y a intérêt, surtout en cas d'éclatement de pneu arrière, à débrayer franchement plutôt que de couper les gaz, en laissant embrayé. Dans cette dernière manœuvre, en effet, le moteur produit sur les roues arrière une action de freinage qui est loin d'être négligeable, et qui peut, dans certains cas, nuire à la stabilité de la voiture.

J'ai entendu dire — et j'ai même lu — qu'en cas d'éclatement il fallait accélérer ; j'avoue ne rien comprendre à cette manœuvre que je considère comme dangereuse.

En résumé, en cas d'éclatement, garder d'abord sa ligne et freiner doucement ensuite pour s'arrêter. Telles sont les directives à suivre.

Enfin, ne pas oublier que l'éclatement d'un pneu n'est pas, aux vitesses normales, une cause sérieuse de danger. Conséquemment, ne pas perdre la tête, ni se laisser impressionner par le bruit.

* * *

Pour enlever une goupille de joint. — La goupille du joint qui réunit l'arbre de la pompe ou celui de la dynamo est difficile à enlever. Souvent le marteau ne peut agir sur la queue de la goupille : la pince n'a pas de prise suffisante et l'on éprouve des difficultés pour démonter le joint.

Voici un moyen qui combine la clé anglaise et le marteau.

La clé est placée à une ouverture telle qu'elle enserre le joint obliquement, de façon que le mors inférieur de la clé s'applique sur l'extrémité de la goupille à extraire.

En frappant un petit coup sec avec le marteau sur le manche de la clé, on transmet le choc à la goupille qui se déplace légèrement dans son logement, ce qui permet alors facilement l'extraction avec la pince.

* * *

Pour chauffer une barre sur une faible largeur. — Dans le travail du métal à chaud — notamment pour couder des barres de métal de section déjà importante, il est nécessaire de chauffer sur une longueur restreinte la barre à travailler. Plutôt que d'utiliser un feu de forge, on emploie alors une lampe à souder. Pour cela on utilise deux pommes de terre qu'on rapproche suffisamment l'une de l'autre, près de l'endroit où la flamme doit agir. La pomme de terre a des propriétés isolantes suffisantes pour localiser le chauffage au point voulu.

Edgard, chauffeur d'auto.

Un camion transportant des fauves prend feu près de Toulon

En traversant le massif de l'Estérel, un camion automobile de la ménagerie Willy, de Paris, a pris feu subitement. Le chauffeur ainsi qu'un dompteur, qui se trouvaient dans le véhicule, purent, au prix d'efforts surhumains, protéger la remorque, qui s'était renversée et qui contenait plusieurs fauves, notamment une lionne et un ours.

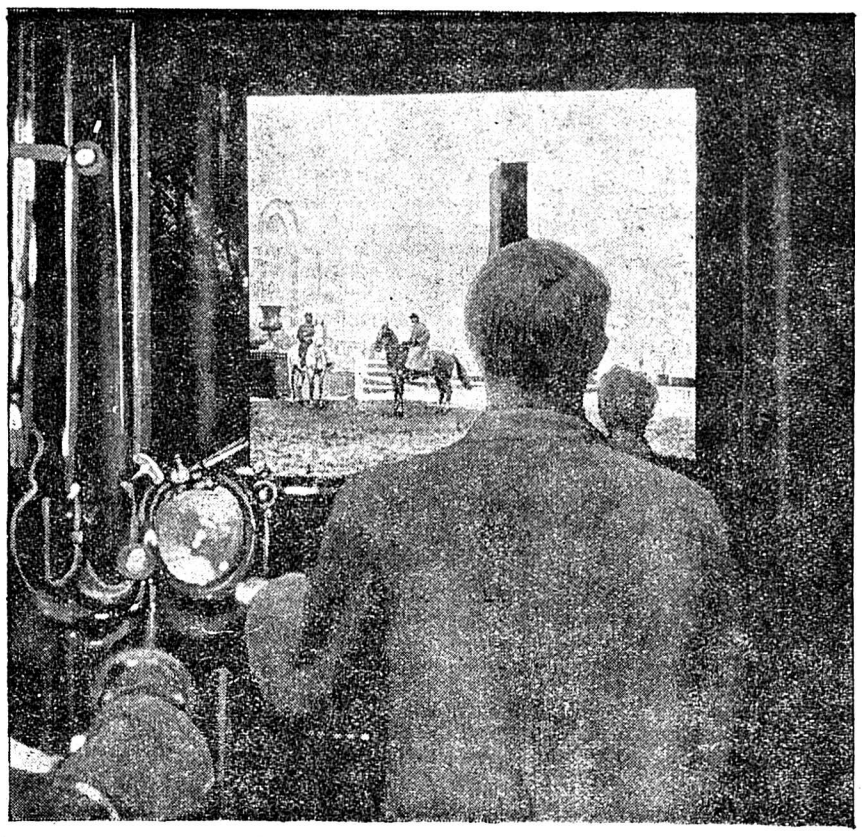

Les progrès de la télévision

Les vues projetées par l'appareil Baird, qui sera introduit sous peu en Angleterre, sont déjà d'une grande netteté. Une scène d'une course de chevaux est retransmise. L'ère de la télévision n'est donc pas si éloignée qu'on croit.

EN SUISSE

Une nouvelle vérification de l'initiative contre la maçonnerie

A fin octobre dernier, le comité de l'Action helvétique, à Lutry, déposait une demande d'initiative populaire concernant la revision partielle de l'article 56 de la Constitution fédérale (interdiction des sociétés franc-maçonniques). Cette demande était signée par 57,303 électeurs. Le Conseil fédéral chargea le Bureau fédéral de statistique de vérifier les listes de signatures. Cette vérification réduisit à 56,946 le nombre des signatures valables, 357 ayant été reconnues nulles. L'initiative avait néanmoins abouti.

Lorsque la commission compétente du Conseil national se réunit pour examiner le rapport du Conseil fédéral relatif à cette demande d'initiative, elle reçut de divers côtés des réclamations sur des irrégularités qui se seraient produites lors de la cueillette des signatures. La grande loge « Alpina », organisation centrale des franc-maçons suisses, en particulier, déposa un rapport détaillé dont la pièce principale était constituée par une déclaration écrite du fameux Jaquier, poursuivi, comme on le sait, pour falsification de documents et réfugié à l'étranger. Dans ce document, Jaquier déclare qu'il a été chargé par le comité de l'initiative de diriger la propagande et la récolte des signatures en Suisse romande, notamment dans les cantons de Vaud et de Fribourg, et dans une partie du Valais et de Neuchâtel. A cette occasion, les personnes chargées de récolter les signatures ont reçu pour instruction de faire signer les femmes quand le mari ayant le droit de vote était absent. C'est ce qui s'est produit souvent.

Le parquet de la Confédération a reçu également des plaintes au sujet d'irrégularités lors de la récolte des signatures. En divers endroits, la récolte a été confiée à des chômeurs qui arrêtaient souvent des gens dans la rue pour les obliger à signer. Il est même arrivé que les récolteurs ont apposé eux-mêmes sur les listes les noms des électeurs.

Etant donné ces accusations, la commission du Conseil national a demandé au Conseil fédéral de vérifier soigneusement toute cette affaire et d'appliquer les peines légales, si le besoin s'en faisait sentir, contre les auteurs de ces fraudes. Dans l'intérêt de la propreté politique, l'enquête ne devrait pas seulement porter sur les cas mentionnés dans les différentes requêtes, mais sur toutes les listes de signatures. Le Conseil fédéral a fait droit à ce vœu. Toutes les listes de signatures sont retournées aux communes intéressées, qui ont reçu l'ordre de vérifier l'authenticité de chaque signature.

L'entrée de la Suisse dans l'Office international des vins

Il y a une dizaine d'années, l'Office international des vins fut créé à Paris. Malgré l'invitation qui lui fut faite alors, la Suisse ne fit pas partie de cette institution parce que l'on croyait que cet office servait avant tout à favoriser l'exportation des pays producteurs de vins. Dès lors, on s'est aperçu que divers pays, qui, à l'égal de la Suisse, sont importateurs de vins, font partie de cet office. D'autre part, cet office s'occupe de toutes sortes de problèmes d'intérêt général pour la culture viticole. L'an dernier déjà, un observateur suisse prit part au congrès. Celui de cette année aura même lieu à Lausanne. Dans ces conditions, le Conseil fédéral a décidé l'entrée de la Suisse dans l'Office international des vins.

Salon de l'Automobile à Genève

15-24 mars 1935

Cette année encore, la direction générale des chemins de fer fédéraux a répondu favorablement à la demande du comité d'organisation en accordant aux visiteurs de la XIIme Exposition internationale de l'automobile la possibilité d'effectuer le voyage à Genève et retour au moyen d'un billet de simple course, à condition que leur billet ait été timbré au Salon. Cet avantage s'étend aux billets délivrés les 13 et 14 mars à condition toutefois qu'ils ne soient pas utilisés pour le retour avant le 15 mars. La durée de validité de ces billets est fixée à 6 jours avec la restriction que les billets achetés les 22, 23 et 24 mars ne seront valables au delà du 26 mars. La surtaxe pour trains directs devra être intégralement payée à l'allée et au retour.

Les billets de simple course seront timbrés à l'intérieur du Salon, au bureau organisé par les chemins de fer fédéraux, bureau qui sera également à la disposition des voyageurs pour les renseignements qu'ils désireront obtenir.

L'industrie cinématographique en Suisse

La Suisse possède actuellement 322 cinémas avec, au total, 125,000 places. Les théâtres municipaux de Zurich, Berne, Bâle n'ont ensemble que 3000 places. Les cinémas suisses consomment annuellement 4 millions de mètres de film, fournis presque exclusivement par l'étranger. Les taxes de licences payées s'élèvent à environ 8 à 10 millions de francs suisses. Les taxes douanières par 100 kg. de film sont de 50 francs, alors que l'Allemagne exige, pour le même poids, 2500 fr., la France 3000 fr. et l'Italie même 4000 fr.

La votation des 23-24 février

On nous écrit :

Chacun sait que notre armée n'a qu'une mission défensive. Jamais elle marchera à la conquête d'autres territoires. Vis-à-vis de l'étranger elle ne connaît que la défense de nos frontières et de notre indépendance.

L'importance de cette tâche est suffisante pour justifier une préparation sérieuse et complète de notre armée de milices.

Aussi ne comprend-on pas que l'on parle en Suisse de « militaristes » ou « d'anti-militaristes ». Si ces termes peuvent avoir un sens dans les pays qui nous entourent, ils n'en ont certainement aucun chez nous. En effet, ceux qui sont partisans de la défense nationale, c'est-à-dire qui veulent maintenir notre peuple libre et notre territoire intact, sont tout simplement de bons Suisses et des citoyens clairvoyants; ceux qui sont prêts à laisser envahir la Suisse à la première occasion et à renoncer aux libertés démocratiques chèrement acquises au cours des siècles sont des lâches et des mauvais citoyens, indignes de leurs ancêtres et de nos institutions.

Les vocables « militariste » et « anti-militariste » sont tout à fait à côté de la question au point de vue suisse ; c'est une importation de l'étranger, qui n'a aucune application pratique et aucun sens chez nous.

La crainte de passer pour des « militaristes » — terme dont la presse socialiste a tellement abusé — a cependant inspiré la décision hybride du Congrès socialiste suisse. Celui-ci a proclamé, en effet, qu'il reconnaissait la nécessité de la défense nationale, mais qu'il refusait les moyens de l'assurer et de la maintenir.

On voit que ces messieurs ne s'embarrassent pas de logique. Ayant toujours été des importateurs de clichés étrangers, ils arrivent nécessairement à se heurter à l'impossibilité de les adapter en Helvétie. Nous retrouvons la même absurdité chez les communistes et les socialistes... romands, qui prêchent la révolution, en prenant comme exemple la Russie, pour conquérir des libertés que nous avons depuis longtemps et qui faisaient complètement défaut au pays des soviets.

Nos journaux socialistes copient si servilement et si naïvement l'étranger qu'ils vont même jusqu'à parler d'« impérialisme » helvétique !

Non, nous n'avons en Suisse ni militaristes, ni impérialistes. La défense nationale, le maintien de notre indépendance nous tiennent à cœur. Voilà tout ! Nous ne voulons tomber ni sous le joug du fascisme italien, ni dans les griffes d'Hitler, ni même sous la domination française. Nous voulons rester maîtres chez nous et, pour être bien sûrs de pouvoir réaliser notre volonté, nous voterons **OUI** les 23-24 février.

Un soldat-citoyen.

NOUVELLES DIVERSES

La malaria a fait, à Ceylan, 30,000 morts

Le nombre des décès causés à Ceylan par l'épidémie de malaria qui sévit encore dans l'île se décompose ainsi :

Novembre 1934 : 1394 ; décembre 1934 : 3463 ; janvier 1935 : 7038.

Parmi ces dernières victimes, 5468 ont été des enfants au-dessous de 14 ans.

Les statistiques publiées ne représentent pas, croit-on, la totalité des décès dont beaucoup, dans certaines régions reculées de l'île, n'ont pas été déclarés. D'après le correspondant du « Times », le nombre des morts depuis l'apparition de l'épidémie jusqu'à ce jour excède certainement trente mille.

Les Islandais recouvrent le droit au whisky

Suivant un message du correspondant du « Times » à Copenhague, le commerce des vins et spiritueux interdit depuis vingt-trois ans en Islande est de nouveau autorisé depuis le 1er de ce mois dans cette île. Désormais, le wisky, le cognac et le genièvre, dont les peuples scandinaves sont généralement si friands, pourront être obtenus dans tous les établissements de vente de spiritueux.

Ainsi va se clore une période qui n'a servi ni la cause de la tempérance ni celle de la morale et dont furent seuls à bénéficier la contrebande, le trafic illicite et peut-être aussi la corporation médicale...

Des injections de ciment armé au Niagara

Le Sénat de l'Etat de New-York a demandé au Congrès de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les efforts systématiques actuellement entrepris, et qui ont pour effet de « défigurer » les chutes du Niagara.

Il a demandé également que des injections de ciment armé soient faites dans les roches pour empêcher les érosions futures.

Les travailleurs étrangers en France

La Chambre française des députés a adopté une proposition de loi selon laquelle : « Il est interdit d'occuper dans une autre profession le travailleur étranger auquel la carte d'identité prévue aura été délivrée en vue de son emploi dans une profession déterminée, à moins qu'une année ne se soit écoulée depuis la délivrance de cette carte et qu'il ne soit porteur d'une nouvelle carte de travail délivrée pour cette nouvelle profession par un office public de placement, lequel devra tenir compte de l'état du marché du travail dans la profession considérée et de la qualification professionnelle du dit travailleur. »

---

habile pour interroger, elle attendit la confidence ; ce ne fut pas long.

— J'ai reçu aujourd'hui une lettre de mon beau-frère. Il est en route pour le Pôle, une longue, une périlleuse expédition.

— Ah ! dit-elle.

Et, dans cette interjection, il y avait tout un poème de tendre intérêt. Elle ajouta consolante :

— Il n'y a plus maintenant d'expéditions bien périlleuses.

— Oh ! ce n'est pas cela ; j'aime beaucoup Philippe, certainement ; mais on ne peut s'inquiéter toujours, la vie ne serait pas possible ! Mon ennui présent est au sujet de Lilas ; il me parle d'elle et lui qui, jusqu'à ce jour, m'a reproché ma faiblesse, me reproche maintenant ma sévérité. On croirait vraiment que je suis un père barbare. Vous avez été témoin, madame, d'une des ridicules scènes de jalousie de la pauvre enfant. Si je l'écoutais, je me remettrais en tutelle ; c'est en cachette, je vous l'ai dit, que je viens chez vous chaque jour. Que diable veut-il que je fasse de plus ? Quant à cesser de vous voir, quant à rentrer à Pontarlier, je m'y refuse. Philippe dira ce qu'il voudra ; et quand toute la tribu des d'Aubyan se joindrait à lui, je résisterais encore.

Il s'était levé, se promenait dans la chambre, brandissait son pinceau ; il ne regardait pas madame Martin, aussi ne put-il apercevoir le geste de surprise qu'elle fit, et, comme il n'était guère observateur, il ne remarqua pas l'altération de sa voix.

— D'Aubyan ! Vous avez dit d'Aubyan ?

— Oui, d'Aubyan, Philippe d'Aubyan, c'est le nom de mon beau-frère, un charmant garçon, un officier de marine de grand avenir, lieutenant de vaisseau, une des premiers de sa promotion. Puis un cœur chaud. Il aimait beaucoup sa sœur, il a reporté sur Lilas toute sa tendresse ; mais quant à lui permettre de la soutenir dans ses exigences déraisonnables, non, cent fois non. C'est votre avis aussi, n'est-ce pas, mon amie ?

Il était si bien accoutumé à l'entendre approuver toutes ses paroles que la réponse fut pour lui un étonnement.

— Je ne sais... il faudrait réfléchir. Peut-être en effet serait-il plus sage de ne pas mécontenter votre beau-frère...

Elle parlait lentement, comme avec effroi. Il en fit la remarque.

— On croirait que vous avez peur.

— Oui, dit-elle avec un énigmatique regard ; j'en conviens, j'ai peur. Il vaudra mieux nous voir moins souvent.

— Moins souvent ! s'écria-t-il atterré, je ne consentirai pas à m'imposer cette privation.

— Nous réfléchirons.

Et levant le doigt, elle lui désigna la pendule.

— En tout cas, voici l'heure, allez-vous-en.

— L'heure déjà ! nous avons causé à peine ! j'avais à vous parler de bien des choses et nous n'avons rien dit d'important.

Rien d'important, madame Martin n'était point de cet avis. Elle avait hâte d'être seule, d'examiner la situation, de réfléchir. Ce nom de « d'Aubyan » comment aurait-elle pu l'oublier, lié qu'il était aux heures les plus sombres de sa vie ? Elle se rappelait la présentation faite par Valérie la veille du mariage, à la villa Martin : « Monsieur Philippe d'Aubyan, ton garçon d'honneur, Bertrande. »

Trop occupée du drame de passion qui déchirait alors son âme, elle avait à peine regardé le jeune officier, et ce fut à peine si elle le reconnut quand il l'arracha à la mort. Comment, pourquoi se trouvait-il là ? Elle ne se le demanda pas. A ce moment peu lui importait. Tous les hôtes de la villa eussent contemplé sa honte qu'elle n'eût pu souffrir davantage. Elle atteignait au paroxysme de la douleur, cet état d'âme où la raison finit, où la folie commence. Ce fut au milieu d'un bal qu'elle vit Philippe pour la seconde fois. Un bal dont elle était la reine incontestée. Elle savourait son triomphe, quand au milieu du groupe des jeunes officiers, elle aperçut le témoin de son déshonneur. Elle eut la sensation du joueur qui voit tourner la chance. Et voilà que pour la troisième fois, Philippe d'Aubyan se trouvait sur sa route et que la même impression de terreur s'emparait d'elle.

— Les choses marchaient si bien, murmura-t-elle d'un ton de regret ; malgré l'opposition de sa fille, malgré la rivalité de Charlotte, M. Duvernoy arrivait au point où je veux l'amener ; il est de ceux que l'habitude enserre. Dès le premier instant, je l'ai compris. C'est pourquoi je le faisais venir chez moi chaque jour à la même heure, faisant les mêmes choses, disant les mêmes choses, enfin l'habituant si bien à ma présence qu'il ne pourrait se passer de moi. Ne l'a-t-il pas dit aujourd'hui en termes très clairs ? Il faut brusquer le dénouement, tandis que le marin ne sait rien et qu'il est loin.

Le lendemain, quand le peintre, à l'heure accoutumée, se rendit au chalet voisin, il se heurta à une porte close et à une consigne sévère. Il insista, s'inquiéta, se désola, fit passer sa carte avec un mot de prière. Tout fut vain. Il rentra chez lui, il essaya de peindre, gâcha ses couleurs et finit par crever une toile d'un coup de pinceau impatient.

Il en fut de même pendant trois jours ; le pauvre Ferdinand errait autour du chalet, comme Adam dut errer autour du paradis perdu.

Enfin, au quatrième jour de ce supplice, Bertrande jugea opportun de ne point se montrer trop cruelle. L'archange préposé à la garde de l'Eden répondit avec un large sourire que madame avait donné ordre de recevoir monsieur.

En entrant, le peintre crut remarquer que le petit salon avait perdu son aspect d'intimité, que les fauteuils et les chaises prenaient tout à coup un air rébarbatif, que la maîtresse du lieu était moins accueillante et moins amicale, enfin que quelque chose s'était glissé entre elle et lui. Il demanda une explication.

— Pourquoi m'avoir exilé si longtemps ? Si vous étiez plus souffrante, pourquoi n'avoir pas permis à votre ami dévoué de vous prodiguer ses soins ? Mais est-ce bien une maladie ? Peut-être un ennui, une préoccupation que vous avez voulu me cacher.

— Je n'ai rien, dit-elle.

Et tout à coup, changeant de ton, d'une voix grave et triste :

— Eh bien ! si, j'ai quelque chose, j'ai le chagrin de votre fille. J'ai beaucoup pensé à elle durant ces quelques jours. Je me suis dit qu'il serait odieux de la faire souffrir inutilement. Que suis-je dans votre vie, moi ? bien peu de chose ! une femme rencontrée au hasard d'un voyage, une relation d'un jour que l'on quittera le lendemain. Est-ce la peine de froisser le cœur de votre enfant, d'indisposer votre famille ? Il vaut mieux pour tous deux que nous nous disions adieu.

(A suivre.)